

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 206 - FÉVRIER 2019



Conservatoire

**LA
MUSIQUE
HORS
LES MURS**

Le grand **débat**
national

Chevilly-Larue
Samedi 9 février
15h - Ancien centre
de loisirs
(15, rue de l'Adjudant-
chef Dericbourg)

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales
N°206

Directrice de la publication :

Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Patricia Durand, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet,

Alex Bonnemaison, Didier Cardon,

Marc Ellenberger,

Estelle Fenech, Faiseurimage,

Antoine Ginekis, Sylvia Maurice,

Jean-Luc Tabuteau.

Secrétariat :

Carolina Vargas Coronado

Conception et mise en page :

Pellicam+

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

• L'ALBUM

PHOTO DU MOIS

6-9



ACTUALITÉ EN VILLE

• LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

• CONCERTATION

SUR LE PARVIS DU CIMETIÈRE

• DÉBATES,

LES JEUNES PRENNENT LA PAROLE

• LA CONCERTATION

"J'AIME MA VILLE, JE PARTICIPE"

10-11



QUARTIERS

• L'OUVERTURE DU BISTRO D'OLIV'

• LES NOCES DE DIAMANT

DE M. ET MME BOILLET

• ZAC ANATOLE FRANCE :

POINT D'ÉTAPE DU PROJET

13 SERVICES PUBLIQUES

• ALERTE NEIGE :

CHEVILLY-LARUE SOLIDAIRE

14-20



DOSSIER

• LA MUSIQUE À PORTÉE DE TOUS

22-23



REPORTAGE

• LES CLUBS

COUP DE POUCE

24-25 PROFIL !

• AMANDINE LEDET,

"S'IMPLIQUER EST NOTRE DEVOIR"

26-27



CULTURE

• DANS L'UNIVERS D'ALICE ORPHEUS

• GIGI BIGOT, LE MANGER POUR CŒUR

• **CINÉ JUNIOR :** CHEVILLY-LARUE OUVRE ET FERME LE FESTIVAL

• LES SCIENCES, DES LIVRES

28-29 MÉMOIRE

• LES SERFS LIGUÉS

CONTRE UN IMPÔT SEIGNEURIAL

SPORTS

• TENNIS :

IANNIS REMPORTE UN TOURNOI EUROPÉEN

• JUDO :

LE GRAND TOURNOI DE CHEVILLY-LARUE

• HANDBALL :

UNE ÉCOLE LABELLISÉE ARGENT

32-33 TRIBUNES

• EXPRESSIONS DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

• RENSEIGNEMENTS UTILES

Le grand débat national

Chevilly-Larue

Samedi 9 février 15h

Ancien centre de loisirs

(15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg)





Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles et de partager nos intelligences. Sachons sortir des clivages et mises en accusations stériles pour aller sur le fond, sur ce qui rassemble : le bien-être de l'être humain, la promotion de ses potentialités, l'approfondissement de ses droits, le respect de sa dignité.



Grand débat si grandes décisions !

La colère qui a embrasé la France en novembre dernier va bien au-delà des gilets jaunes. Plus de 80 % de Français soutenaient ce mouvement au départ : c'est bien qu'un malaise profond occupe nos concitoyens dans un système politique, économique, social, sociétal dans lequel ils peinent de plus en plus à se reconnaître et sur lequel ils ont le sentiment de ne plus avoir de prise. Je suis tout à fait favorable à ce que se tienne un grand débat national. Je pense même que c'est une extrême nécessité car nous avons tant de choses à remettre en partage pour mieux comprendre les enjeux et défis de notre siècle. **Mais il faut placer le sujet à la hauteur de l'enjeu : nous nous trouvons face à une véritable crise de civilisation.** Le bien-être des humains passe derrière des intérêts que plus personne ne comprend, justifiés par la globalisation de l'économie mondiale et que l'on nous présente comme trop complexes pour pouvoir être changés. Résultat ? Des décisions prises en dépit du bon sens. Des millions de tonnes de produits manufacturés ou textiles font trois fois le tour de la planète avant d'arriver au consommateur final, aggravant le réchauffement climatique, accélérant les délocalisations de centres de production et mettant des milliers d'hommes et de femmes au chômage. **1% de la population mondiale perçoit à elle seule 99 % des richesses planétaires, et l'écart ne cesse de grandir.** De grandes firmes multinationales échappent à l'impôt, notamment les fameux GAFAs, ces géants d'Internet qui brassent des milliards d'euros, grevant les budgets des États et décidant les gouvernements à réduire toujours plus les services publics. Ils sont pourtant les meilleurs

leviers contre les inégalités et pour ramener plus de justice et d'équité. À Chevilly-Larue, nous en voyons les conséquences tous les jours : les dérives de La Poste se poursuivent et s'aggravent, les commissariats de police restent en sous-effectifs, les représentants de l'État disent désormais explicitement en réunion qu'ils n'auraient « plus les moyens » d'assumer la sécurité de proximité, le lycée de Chevilly-Larue voit son champ d'enseignement se réduire à l'occasion de la mise en œuvre de la réforme du bac et la mise en place de Parcoursup, et **l'État ne donne plus aucune dotation à la commune, la laissant seule assumer ce qu'il ne fait par ailleurs plus lui-même.** Un grand débat pour évoquer tout cela ? Oui, c'est indispensable. Non pas pour jeter la pierre aux uns ou aux autres, car au fond, voilà des décennies que l'on nous emmène sur un chemin dont nous devons nous émanciper. Pas non plus pour seulement traiter des questions dont les réponses sont déjà écrites à l'avance. **Le gouvernement se trompe de chemin en enfermant le débat dans des thèmes et des questions pré-rédigées.** Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles et de partager nos intelligences. Sachons sortir des clivages et mises en accusations stériles pour aller sur le fond, sur ce qui rassemble : le bien-être de l'être humain, la promotion de ses potentialités, l'approfondissement de ses droits, le respect de sa dignité. C'est le sens que je veux donner au débat du 9 février à Chevilly-Larue, auquel je vous invite à participer nombreux dans un esprit de respect de l'autre et d'altérité. *

Voilà l'air
Stéphanie Daumin





Chauffe Marcel !

1 La légende de l'accordéon Marcel Azzola était venue donner un concert à la médiathèque de Chevilly-Larue le 10 février 2012, avec le Quatuor de Saxophones inédits. Celui qui a accompagné les plus grands, Fréhel, Édith Piaf, Jacques Brel, (le « Chauffe Marcel ! » de *Vesoul*, c'est lui), Gilbert Bécaud, Barbara, Mouloudji, Juliette Gréco, etc, monstre sacré du piano à bretelles, s'est éteint le 21 janvier dernier à 91 ans. Hommage ...

Kery James à vif

2 Accompagné par Yannik Landrein, Kery James a offert au public du théâtre André Malraux une joute oratoire intense sur les banlieues à travers le spectacle *À vif*. Cela méritait bien une standing ovation !

À l'unisson

3 Le comité de quartier Larue a rempli les cœurs et les estomacs grâce à un karaoké-galette où les Chevillais ne se sont pas fait prier pour prendre le micro et pousser la chansonnette.

Jingle bells ...

4 Les décorations de Noël ont égayé la ville pendant plusieurs semaines. Les Chevillais ont pleinement contribué à cette ambiance de fêtes en illuminant leurs extérieures.

Hirondelle enneigée

5 Même s'il a quitté les airs, et faisant fi de la neige, le symbole de la Croix du sud, *L'Hirondelle*, veille toujours sur le quartier.

Hérisson des temps modernes

6 Avec l'atelier de recyclage Upcycling organisé à la médiathèque, les nouvelles technologies se transforment pour devenir des objets de déco ou des espaces de rangement.

Vœux de la Municipalité



Stéphanie Daumin, la maire, entourée des représentants de l'État, des élus locaux, des élus du Conseil municipal et des personnalités chevillaises mises à l'honneur.

Garder le cap en 2019

La municipalité a présenté ses vœux à la population et aux acteurs de la vie locale le jeudi 10 janvier.

« Une année 2019 placée sous le signe du courage et de l'espoir », deux vertus que Stéphanie Daumin, la maire, a mises en exergue lors de la cérémonie des vœux. Cet événement a rassemblé des centaines de Chevillais, des représentants associatifs, institutionnels, des partenaires économiques, des membres des communautés religieuses, des maires des villes voisines, ainsi que Guy Pettenati, ancien maire de Chevilly-Larue.

« Tant de mécontentements grondent, tant d'incertitudes envahissent les cœurs et bousculent les repères. Pourtant, il me semble que ces bouleversements sont les stigmates d'une crise de civilisation qui pourraient nous aider à mieux comprendre les enjeux et défis de notre siècle, à dresser le constat

partagé d'un indispensable changement de cap, et à nourrir notre espoir [...] Car j'en suis convaincue, la "bête immonde", pour reprendre les termes de Brecht qualifiant ainsi le fascisme, tout comme la toute-puissance de l'argent pour l'argent ne sont ni l'une, ni l'autre une fatalité. [...] Il nous reste donc à imaginer le ou les chemins qui ouvrent sur autre chose. Et le champ des possibles est infini, donc enthousiasmant » a contextualisé la maire, plaidant pour une démocratie basée sur « un projet humaniste, émancipateur, pacifique, ouvert à la société toute entière et dans lequel chacun puisse se reconnaître ».

La soirée était axée sur la mise à l'honneur d'une vingtaine de talents chevillais qui font vivre le sport, la culture et la solidarité dans notre ville. Elle était aussi l'occasion de pointer les enjeux pour 2019 et les projets en cours. La reconquête des franges de la Nationale 7 sur les casses automobiles, la lutte contre l'habitat indigne et la revitalisation des commerces de proximité se poursuivent avec l'avancement

de l'éco-quartier Anatole France Meuniers, la restructuration des Sorbiers et l'implantation de nouveaux commerces en Cœur de ville. 2019 verra la construction de la crèche départementale rue Edison, qui augmentera la capacité d'accueil de 20 berceaux sur la commune, et de la nouvelle Maison pour tous, dont la livraison est prévue début 2020. La maire a insisté sur la modernisation vers la ville du XXI^e siècle, avec notamment le déploiement de la fibre optique et les travaux du métro, tout en insistant sur la nécessité d'anticiper dès maintenant les impacts de cette infrastructure qui, si l'on n'y prend pas garde, pourrait dévisager notre ville. Une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative sera ouverte pour concevoir le nouveau groupe scolaire, dont l'ouverture est prévue en 2022. Face au recul de l'État dans la fonction régaliennne de maintien de la sécurité, la maire a également annoncé la création d'une police municipale, qui aura pour « mission principale de jouer un rôle de dissuasion et de prévention,



Plus de mille personnalités chevillaises, du monde associatif et économique, ont assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité.



Olivier Chaput, le chef de la nouvelle brasserie Le Bistro d'Oliv en Cœur de ville.



Les corps constitués ont honoré l'assistance de leur présence.



Stéphanie Daumin aux côtés de Marie Chavanon, Maire de Fresnes.



Aux côtés d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, la présence nombreuse des acteurs de la culture atteste de leur dynamisme.



Stéphanie Daumin aux côtés de Guy Pettenati, Maire de Chevilly-Larue de 1977 à 2003.



Amandine Ledet, nouvelle maire enfant, a également présenté ses vœux. Elle a rappelé les réalisations du Conseil municipal d'enfants : l'aménagement de plusieurs pistes cyclables, la mise en place d'initiations aux gestes de premiers secours ou des récoltes de fonds pour parrainer les enfants du tiers monde. Elle a également souligné que cette instance « contribue à la vie citoyenne locale en apportant des projets utiles aux Chevillais et en favorisant le lien social ».



Madame la Maire accompagnée de Didier Bouche, Directeur du site de L'Oréal de Chevilly-Larue.



Les commerçants du Cœur de ville sont venus nombreux présenter leurs vœux à la municipalité et aux Chevillais.

par sa présence physique au cœur des quartiers, par le dialogue avec les riverains, les commerçants. Une présence rassurante et un point d'appui de proximité ».

La maire a également renouvelé ses engagements ambitieux, malgré un contexte d'austérité budgétaire qui étrangle les finances locales, de

« préserver un haut niveau de service public local », « maintenir une fiscalité parmi les plus modérées du Val-de-Marne, à nouveau sans augmentation des impôts locaux cette année, et des tarifs les plus bas possible pour soutenir le pouvoir d'achat de tous » et « un niveau d'investissement permettant d'entretenir notre patrimoine public ». Elle a conclu son discours sur les mots du philosophe Henri Bergson : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire ». * **Hugo Derriennic**



Aux côtés de Stéphanie Daumin et de Régine Boivin, conseillère municipale déléguée notamment à l'Urbanisme, une importante délégation du bailleur public Valophis Habitat est venue soutenir l'annonce d'un plan de réhabilitation de 26M d'€ au bénéfice des habitants des quartiers Sorbiers et Saussaie.

CONCERTATION

LES CHEVILLAIS PROPOSENT LES AMÉNAGEMENTS À APPORTER AU PARVIS DU CIMETIÈRE



À chacun des deux ateliers de concertation, plus d'une trentaine de Chevillais était présente, ce qui a permis une réflexion particulièrement constructive.

Après la marche exploratoire sur le parvis du cimetière intercommunal en septembre dernier, les Chevillais étaient invités à deux ateliers de concertation pour poursuivre leurs réflexions sur les aménagements à prévoir sur ce site.

Travaillant par petits groupes, penchés sur un grand plan du site, les Chevillais réfléchissent concrètement aux aménagements qu'ils souhaiteraient voir sur le parvis du cimetière et les positionnent. D'une table à l'autre, les idées prennent forme. Comment mettre en valeur l'entrée du cimetière et améliorer le cadre de vie ? Comment réorganiser le stationnement et les circulations ? Faut-il rénover le bâti existant ou reconstruire ? Quelles activités souhaitent-ils y trouver ? Telles étaient les pistes de réflexion de départ et que les Chevillais ont suivi lors des ateliers de concertation des 12 et 19 janvier. À l'arrivée, des idées fortes, déjà énoncées lors de la marche exploratoire, se sont confirmées, telles l'implantation d'un funéraire et/ou d'une salle de recueillement, le développement de commerces en lien avec le cimetière (fleuristes, marbrier, etc) et l'arrivée souhaitée d'un centre médical. Autre demande importante : qu'il n'y ait pas d'autre logement que celui du gardien et qu'aucun bâtiment, rénové ou reconstruit, ne soit plus haut que l'existant. Les discussions ont également porté sur la végétalisation du parking, l'organisation du stationnement, la pose ou non de bancs, etc. Charge désormais au syndicat du cimetière et à la ville d'étudier toutes ces remarques et de revenir par la suite vers les Chevillais pour poursuivre avec eux ce projet. * **Géraldine Kornblum**



Débatles

Deux équipes s'affrontent à coups de mots et d'arguments lors des "débatles" au collège Jean Moulin.

Un groupe d'élèves du collège Jean Moulin participe aux "débatles", une initiative portée par Salem Zaïdi, ancien éducateur spécialisé, et le service Jeunesse. Répartis en deux équipes, les adolescents s'affrontent sur des thèmes sociétaux avec pour seules armes le langage et leur capacité à argumenter.

Les jeunes prennent la parole

« À VOS ARGUMENTS, prêt, Débattez ! » La partie est lancée et le ping-pong verbal s'engage. Deux équipes composées d'élèves de 4^e du collège Jean Moulin s'affrontent sur le thème suivant : « *je fais ma vie avec quelqu'un qui a la même religion, culture que moi* ». L'une défend ce point de vue, l'autre plaide le contraire. Chacun à leur tour, les protagonistes avancent leurs arguments et rebondissent sur les propos de leurs adversaires. « *Les deux équipes connaissent le sujet à l'avance et ont plusieurs semaines pour se documenter et faire des recherches afin d'enrichir leurs interventions* » dévoile Salem Zaïdi, animateur de ces "Débatles". « *Des points sont donnés ou retirés en fonction de la pertinence des arguments, de la réaction du public, de la citation de sources et du langage utilisé* ».

Dans cet espace d'expression où les tabous disparaissent, l'important n'est pas de gagner ou d'avoir raison mais bien de débattre. L'exercice favorise ainsi la communication, la capacité d'écoute, le développement de l'esprit critique et de la confiance en soi. Une aventure hors du commun pour des adolescents qui doivent parfois défendre des idées qu'ils ne partagent pas. « *C'est difficile mais enrichissant car il faut se mettre à la place des autres* » témoigne Jonathan, qui nourrit son argumentation grâce à des discussions avec ses proches. Pour Aliyah, une autre participante, « *débattre apporte de la maturité et de l'aisance. Cela nous donne un vrai avantage pour s'exprimer à l'oral* ». Et dire qu'il ne s'agit que du début de ce projet qui devrait s'étaler sur deux ans ! *

Hugo Derriennic

PROGRAMME DE LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

• **Mercredi 6 février :**
Grands jeux parents-enfants
à la ludothèque à partir de
14h30.

Portes ouvertes au service
municipal de la Jeunesse de
14h à 18h.

• **Judi 7 février :**
Racontée par les conteurs de
la Maison du Conte au lieu
d'Accueil Enfants-Parents à 15h.
(Inscription : 01 79 61 63 20).

Atelier informatique pour les
parents au SMJ.
(Inscription : 01 46 87 97 65).

• **Vendredi 8 février :**
Échanges avec les parents
des 0-6 ans à la PMI à 10h.
(Inscription : 01 46 86 26 86).

• **Samedi 9 février :**
Café des parents sur le thème
des écrans avec un psychologue,
à 10h à la médiathèque.

La ludothèque s'installe au
centre de loisirs Pablo Neruda
de 9h30 à 17h30.

• **Mardi 12 février :**
Permanence de l'association
Action emploi formation 94
au SMJ pour les parents en
recherche d'emploi.

Soirée « À la rencontre des
assistantes maternelles » à
18h30 au Relais assistantes
maternelles.

• **Mercredi 13 février :**
Portes ouvertes au SMJ de
14h à 18h.

• **Judi 14 février :**
Goûter des parents à la Maison
pour tous de 17h30 à 19h. Sur
inscription.

• **Samedi 16 février :**
Atelier musical Ouvrez les
écoutes à la médiathèque de
10h30 à 12h.

Groupe de paroles sur la
violence en milieu scolaire pour
les ados au collège Jean Moulin
de 10h30 à 12h30.

Cérémonie d'ouverture du
festival Ciné Junior au théâtre.



J'aime ma ville je participe

La concertation engagée par la municipalité avec les Chevillais, dénommée *J'aime ma ville je participe*, se poursuit. De nombreux rendez-vous sont programmés dans les prochaines semaines jusqu'au bilan de cette opération organisé à la fin mars.

De nouveaux rendez-vous pour faire vivre la concertation

DEPUIS LE MOIS de novembre, les Chevillais sont invités par la commune à réfléchir aux sujets de la vie quotidienne et aux enjeux de demain pour notre ville sous l'égide de *J'aime ma ville je participe*. Cette opération fait vivre la concertation et la démocratie participative, des principes sur lesquels la commune se repose depuis bien longtemps pour co-construire ses projets. Elle s'appuie notamment sur la plateforme indépendante "Mon Avis Citoyen". Un outil que vous êtes déjà nombreux à avoir utilisé pour vous exprimer et dont vous pouvez encore vous saisir afin d'évaluer la politique publique locale, donner votre opinion et devenir force de propositions.

Afin d'enrichir les nombreux témoignages déjà recueillis, plusieurs rendez-vous avec les élus municipaux sont prévus au cours du mois, faisant suite aux précédentes rencontres du même type qui ont déjà eu lieu. Des temps d'échanges et de discussions

qui se tiendront les 9 et 16 février de 10h à 12h à la médiathèque Boris Vian. *J'aime ma ville je participe* se tourne également sur les préoccupations du quotidien. Des réunions de quartiers vont ainsi animer les prochaines semaines. La première a lieu le 6 février à 19h à la salle Simone de Beauvoir et concerne les quartiers Centre et La Guinet. Une rencontre pour le quartier Larue est programmée le 13 février à 19h à la salle Jacqueline Auriol. C'est ensuite les habitants du quartier Sorbiers-Saussaie qui sont invités à s'exprimer le 19 février à 19h à la Maison pour tous. La dernière rencontre prendra place à la maison des Associations le 11 mars à 19h pour les habitants du quartier Bretagne.

Une réunion publique, sous forme de bilan de la concertation, viendra clore les échanges le 30 mars à 10h au centre de loisirs Pablo Neruda. ✨ *Hugo Derriennic*

• **Retrouvez le programme complet
des rencontres sur le site
www.ville-chevilly-larue.fr**

CONSEIL MUNICIPAL

Le vote du budget communal 2019 sera l'un des sujets à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal. Ce dernier se tiendra jeudi 7 février à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda. Rappelons que les séances du Conseil sont publiques.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Depuis le 1^{er} janvier, le prélèvement des impôts sur les revenus se fait à la source, en fonction d'un taux de prélèvement transmis par les services fiscaux et calculé sur la base de la déclaration de revenus 2017. La Direction générale des finances publiques a mis en place un service d'assistance aux usagers particuliers ayant des questions à ce sujet (calcul du taux, modalité de gestion des acomptes, déclaration d'un changement de situation familiale, prise en compte des réductions d'impôt, etc).

• **Tel. : 0 809 401 401 (prix d'un appel, service gratuit), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.**

MERCI LA PATINOIRE

La patinoire qui était accueillie sur la place Nelson Mandela lors du village de Noël fait aujourd'hui des heureux. Les 1 223 € de recettes ont été reversés à sept projets et/ou associations locales : épicerie solidaire Sol'Épi, Secours populaire, ADPED, Stop à la Mucoviscidose et le SMJ (pour financer trois projets de séjour de jeunes).



COMMERCE

OUVERTURE DU BISTRO D'OLIV SUR LA PLACE NELSON MANDELA

Le succès est au rendez-vous pour Le Bistro d'Oliv qui a ouvert ses portes le 14 janvier dernier.

LE NOUVEL établissement du chef cathodique (il participe aux émissions de France 5) Olivier Chaput, a été inauguré sur un rythme de croisière. « Nous avons servi

une cinquantaine de couverts le midi et une vingtaine le soir. C'est très encourageant. Les gens sont ravis et le bouche à oreille fonctionne ». Avec sa formule « menu à faire » du

NOCES DE DIAMANT

L'AMOUR DURE (AU MOINS) 60 ANS

Jean et Hélène Boillet ont renouvelé leurs vœux de mariage le 21 décembre dernier, 60 ans après s'être dit « oui » pour la première fois.



QUEL MEILLEUR moyen que la danse pour faire des rencontres, et peut-être « la » rencontre ?

À une époque, pas si lointaine, où les sites de rencontres et les applications mobiles n'existaient pas, Jean et Hélène ont fait la délicieuse expérience du coup de foudre en musique. C'est sous les spotlights qui éclairent la piste du Miami, un

club parisien, que naît une belle histoire d'amour le 1^{er} juin 1957.

Né en 1932, Jean Boillet obtient brillamment le diplôme de géomètre-expert après avoir été obligé d'interrompre ses études à deux reprises, pour effectuer son service militaire puis à cause de la guerre d'Algérie. Il est ensuite employé comme chef de

midi qui propose entrée, plat, dessert à la carte pour 19,50 € et un coin pizza, le restaurant qui ne travaille qu'à partir de produits frais et de saison, est accessible à tous les budgets. Chevillais depuis deux ans, Olivier Chaput se félicite du « beau partenariat » mené avec la mairie qui a accompagné et soutenu son installation. Le chef a signé un bail de 10 ans. « Nous avons fait des travaux conséquents du sol au plafond, car les locaux étaient dans un sale état ». Il promet de mettre de l'animation sur la place Nelson Mandela. « Nous sommes bien situés. C'est déjà naturel chez les gens de venir boire un café en passant ». Un engouement qui laisse présager que le bistrot ne va pas tarder à devenir un point de rendez-vous de la place Nelson Mandela. ✨ **S.M**

• **Le Bistro d'Oliv, 1 place Nelson Mandela. Ouvert de 7h à 16h le lundi, de 7h à 22h du mardi au samedi, fermé le dimanche.**

mission puis directeur du cabinet Fouquart Ingénieur-Géomètre. Hélène Sypniewski, de quatre ans sa cadette, est quant à elle née à Bucy-le-Long (Aisne) où elle passe son certificat d'études. Elle rejoint ensuite sa tante à Paris et exerce diverses activités comme la manutention avant d'obtenir un diplôme d'opératrice mécanographe et d'être embauchée à la Météorologie nationale. Après leur mariage et la naissance de leurs filles, Évelyne et Nathalie, les Boillet s'installent à Chevilly-Larue où ils résident toujours. Jean se met à son compte et recrute sa femme en tant que secrétaire jusqu'à leur retraite en 1996. Depuis, le couple s'adonne à de nombreuses activités. Hélène et Jean aiment notamment retrouver leurs amis au foyer Gabriel Chauvet pour des fêtes d'anniversaire qui sont pour eux l'occasion de virevolter sur la piste de danse, comme au premier jour. ✨ **H.D**



LES VŒUX DE LA MAISON POUR TOUS

C'est devant un parterre d'une centaine d'adhérents, amis, voisins, que la Maison pour tous a adressé ses vœux mercredi 16 janvier. « *Nous vous souhaitons une année de paix, de bonheur et de solidarité* » a souligné Patricia Le Gall, présidente de la structure, entourée de Jérôme Raphose, le nouveau directeur, et des membres du Conseil d'administration. « *Nous laissons derrière nous une année 2018 riche en événements, 2019 sera placée sous le signe du renouveau* » a-t-elle déclarée, rappelant l'emménagement prévu pour début 2020 de la Maison pour tous dans ses nouveaux locaux. « *C'est une merveilleuse aventure qui va s'offrir à vous* » s'est enthousiasmé Stéphanie Daumin, la maire, souhaitant à l'assistance « *une année inventive, créative et humaine* ».



ZAC Anatole France

Le lot 4 (au fond à droite), qui accueillera des logements et la future crèche départementale, sera livré au cours de l'année 2019.

La rénovation urbaine de la ZAC Anatole France entre dans une phase opérationnelle avancée. Ce projet d'aménagement fait l'objet d'une réunion publique organisée le 11 février afin de tenir les Chevillais informés de la suite des travaux.

Point d'étape sur le projet

LES CHEVILLAIS sont conviés le 11 février à 19h à la Maison des associations pour une réunion de concertation concernant la ZAC Anatole France. Celle-ci est en pleine transformation et les travaux vont se poursuivre dans les prochains mois. Après la démolition de la barre A, les barres B, C et D vont être démolies à leur tour. Dans le même temps, les constructions des lots 3, 4 et 6 avancent à grand pas. Les chantiers des lots 14 et 18B ont quant à eux démarré récemment. Leurs livraisons s'étaleront entre juin 2019 et mars 2020. Les résidents du foyer Adef seront relogés dans le lot 3 pour une partie et dans la ZAC Triangle des Meuniers pour l'autre. D'autres équipements verront le jour

au terme de cette opération, notamment une crèche départementale, ainsi que des commerces. Les habitants pourront au final profiter d'un quartier mieux intégré et connecté avec le reste de la ville et doté d'espaces publics de qualité avec un square et une place publique donnant sur l'avenue de la République.

Cette réunion permettra également d'évoquer la construction du nouveau groupe scolaire qui devrait être implanté dans ce quartier à l'horizon 2022. Un projet qui sera mené en concertation avec les Chevillais afin de connaître leurs attentes et d'élaborer ensemble cet équipement destiné à la population. ✨

Hugo Derriennic

SORBIERS SAUSSAIE LE STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Le stationnement dans les rues du Rouergue, du Poitou et d'Anjou est en cours de réglementation dans le cadre d'une expérimentation de plusieurs mois. Il sera limité à 1h pour les automobilistes entre 8h et 21h, sauf pour les riverains (rue du Berry y compris). Ces derniers peuvent faire une demande de vignettes (2 par foyer maximum) en présentant

les documents (pièce d'identité, justificatif de domicile, carte grise du véhicule) au relais-mairie Centre (13, rue Édith Piaf), par courrier à l'adresse de l'Hôtel de Ville (88, avenue du Général de Gaulle) ou par mail sur endirect@ville-chevilly-larue.fr. Les ASVP feront un travail de prévention dans un premier temps avant de passer à la verbalisation des infractions.

pub



Sollicités par le SMJ, des jeunes Chevillais sont venus prêter main forte aux agents pour déneiger.



Dès 5h du matin, trois agents municipaux étaient à l'œuvre.

Chaque année, la neige est de plus en plus ponctuelle au rendez-vous. Heureusement, des agents veillent et se mobilisent pour rendre les rues praticables au plus vite. Cette année, agents bénévoles et jeunes Chevillais ont répondu à la pelle.

CHEVILLY-LARUE MONTRE LE VISAGE DE LA SOLIDARITÉ

LES FORTES CHUTES de neige du 22 janvier dernier n'ont pas réussi à surprendre les services municipaux. L'équipe d'astreinte du service technique, déjà en alerte, avait été constituée la veille au soir pour répondre à l'urgence. Dès 5h du matin, trois agents des services Espaces verts et Propreté étaient à l'œuvre pour dégager la circulation. Deux conduisaient la saleuse, le troisième maniait la lame arrimée à une balayeuse pour dégager trottoirs et pistes cyclables. « Il faut agir avant que les gens utilisent leur voiture pour actionner la saleuse », explique Sabine Chaumier, directrice des services techniques. « Mais saler trop tôt ne sert à rien s'il n'y a pas de véhicules qui roulent immédiatement pour faire fondre la neige ». Cet effectif a été rejoint par les agents de la voirie dès 7h et complété par une dizaine de saleuses à main (des épanduses tractées manuellement) mais aussi des pelles et des balais pour débayer au plus vite les accès aux écoles, à la mairie

et aux bâtiments publics, les tours de square. Rappelons qu'il est de la responsabilité des riverains de dégager des passages devant chez eux, comme il est de celle des bailleurs ou des syndicats de le faire devant les habitats collectifs. La municipalité met à cet effet 13 bacs à sel à disposition des particuliers de la mi-novembre à la mi-mars. Les personnes âgées ou en situation de handicap peuvent cependant contacter les services techniques si elles se trouvent dans l'impossibilité de le faire elles-mêmes. « Dans ce cas, nos agents le font volontiers. C'est aussi de la solidarité au-delà du service rendu », insiste Didier Hessens, responsable du service Propreté. Devant le redoublement des chutes de neige au cours de la matinée, la municipalité a fait appel à la bonne volonté de tous ses agents. Entre le centre technique municipal, la piscine et les Bâtiments, certains ont pu se rendre disponibles. D'autres ont pris sur leur pause déjeuner pour venir mettre leur cœur à l'ouvrage. C'est le

cas d'Olivier Chapelle qui travaille au service Relations publiques. « Pour moi c'est une évidence de rendre service à la population. J'ai habité Chevilly-Larue pendant 30 ans, j'ai Chevilly-Larue dans l'âme ». Sollicités par le service municipal de la Jeunesse, sept jeunes disponibles et volontaires ont également répondu présents. Ils ont enfilé bottes et gants de circonstance pour participer avec le sourire à cette journée blanche de 13h à 17h. « J'y suis allé sans hésitation sans même savoir s'il y aurait une petite rémunération ou non », raconte Phoue Quy Vo, élève au lycée Pauline Roland. « J'ai déblayé deux parkings du centre ville, les alentours du cimetière. C'était un travail difficile. J'ai le sentiment d'avoir aidé les gens. Certains nous remerciaient, une habitante nous a même offert des boissons. » En recouvrant la ville d'un manteau blanc, la neige a aussi montré le plus beau visage de Chevilly-Larue. Celui de l'enthousiasme, de la solidarité et de la motivation à vivre la ville ensemble. ✨

Sylvia Maurice



LA MUSIQUE

À la portée de



Une rentrée en musique, une chorale au village de Noël, des classes musicales, une présentation d'instruments à la médiathèque, des concerts délocalisés, ... Depuis plusieurs années le conservatoire municipal de musique déploie sa pédagogie hors les murs, jouant ainsi pleinement sa partition de passeur de savoirs auprès des jeunes Chevillais. Cette politique d'accès à la culture musicale pour tous a un prix : les demandes d'inscriptions ne cessent de s'accroître.

« **E**N QUOI consiste la démocratie en matière d'art ? Il s'agit non pas de nier que l'art (...) demande des connaisseurs, mais d'élargir le cercle des connaisseurs ». Voilà comment, lors d'un entretien télévisé en 1980 le grand Antoine Vitez (directeur du Théâtre national de Chaillot) défendait son idée d'un "élitisme pour tous", c'est-à-dire d'une culture allant à la rencontre d'un public large, sans pour autant faire de compromis sur son exigence. Un credo que le conservatoire de Chevilly-Larue a fait sien. Depuis des années, il n'a de cesse d'aller →

LES CLASSES MUSICALES

LES CHORALES D'ENFANTS

LES INTERVENTIONS HORS LES MURS

LA MUSIQUE DE L'EXCELLENCE



Entre les classes musicales cuivres ou un atelier découverte d'instruments à la Maison pour tous, le conservatoire offre aux enfants le bénéfice de découvrir des instruments méconnus, comme la trompette ou la harpe.

tous

CLASSES MUSICALES : LE CONSERVATOIRE DONNE LE LA

En chaussettes dans l'ancien centre de loisirs, des élèves de CE2 de l'école Paul Bert A suivent attentivement les consignes qui leur sont données par Chloé Viard, professeur de danse au conservatoire. L'accordéon d'Hélène Boucly, également professeur au conservatoire, les accompagne. Ils entonnent à l'unisson « *Toi, le cœur de la rose* », chant tiré de *L'enfant et les sortilèges* de Ravel mais ici glissé dans l'histoire du *Petit Prince de Saint-Exupéry*. « *La classe musicale leur apporte de l'écoute, de la concentration, une façon de travailler autrement qu'on retrouve ensuite en français, en math et même en sport* », explique M^{me} Gruffy, leur enseignante. « *Cela les aide vraiment dans leurs apprentissages* ». Cela leur apprend également la cohésion de groupe et à dépasser leurs préjugés (oui les garçons peuvent danser). « *Plus l'année avance, plus ils s'investissent dans le projet et plus ils sont attentifs les uns aux autres* » ajoute Chloé Viard. « *Pour nos élèves, dans une école classée REP, c'est une ouverture à la culture qui est primordiale* » insiste M^{me} Loisel, enseignante de la classe musicale de Paul Bert B. Et surtout, la classe musicale change le regard porté, par les parents mais pas seulement, sur chacun de ces enfants.



À l'ancien centre de loisirs, les élèves de la classe musicale chant danse conte de l'école Paul Bert A répètent leurs mélodies sous la direction de Chloé Viard.

→ chercher un nouveau public, un public qui jusqu'alors avait bien du mal à pousser la porte d'un lieu souvent considéré comme clôt et réservé à une certaine élite. Et le pari est réussi. En témoignent les demandes d'inscriptions qui ne cessent de s'accroître : le conservatoire compte aujourd'hui 991 élèves-cours en musique ou danse (un même élève pouvant être inscrits à plusieurs cours) contre 859 en 2017, 855 en 2016. Cette progression est particulièrement flagrante en musique, où les effectifs en cours d'instruments sont passés en un an de 513 à 604. Mais ce qui rend particulièrement fier Dominique Guiguet, directeur du conservatoire, c'est un autre chiffre : celui de la répartition géographique des élèves par quartier. Il montre très clairement une hausse de fréquentation des élèves venant des quartiers les moins favorisés. Ainsi, si

en 2015-2016 les élèves des Sorbiers-Saussaie étaient 49, ils sont désormais 105. « *Je suis extrêmement heureux de voir que le visage du conservatoire a changé, que les Chevillais se sont appropriés cet outil de transmission culturelle de façon incroyable !* »

À l'école de la musique

Évidemment cet engouement n'est pas né de nulle part. Il est le fruit d'une politique culturelle consistant à aller chercher ce public qui ne vient pas en sortant le conservatoire et ses professeurs de leurs murs. Quoi de mieux alors que de faire entrer la musique dans les écoles ? C'est sous la direction de Jean-Paul Mallet, ancien directeur du conservatoire, qu'est née l'idée de créer des classes musicales. La première a vu le jour à l'école élémentaire Pasteur, bientôt suivie par l'école Paul Bert A, toutes deux orientées



Les concerts délocalisés du conservatoire, comme ici à l'église, sont aussi l'occasion de faire découvrir la musique à un auditoire qui n'aurait pas forcément franchit la porte du conservatoire.

RENDRE LA MUSIQUE ACCESSIBLE

Si le plaisir de jouer n'a pas de prix, la musique a un coût. Pour permettre à toutes les familles d'y avoir accès, la municipalité a fait le choix de mettre en place un certain nombre d'aides. Ainsi les frais d'inscriptions au conservatoire sont au quotient familial, les quotients les plus bas étant à 6,07 € en danse et à 7,24 € en musique en cycle 1, à 5,41 € en éveil musical, par trimestre pour une personne. Le conservatoire prête gratuitement les instruments au moins en première année, au-delà si nécessaire, et à tous les enfants des classes musicales. Grâce à une convention, il fournit par ailleurs les copies de partitions. Il propose également des stages de musiques actuelles à 3 € le module, 8 € les trois. ✨

“
Je suis
extrêmement
heureux de voir
que le visage du
conservatoire
a changé, que
les Chevillais se
sont appropriés
cet outil de
transmission
culturelle
de façon
incroyable !

sur la musique, le conte et la danse. Avec le soutien de la municipalité, aujourd'hui toutes les écoles élémentaires ont une classe musicale, celle de Pierre et Marie Curie étant tournée vers les instruments à cordes et celle de Paul Bert B, la dernière à avoir été ouverte, il y a deux ans, vers les cuivres. Ces classes sont assurées par des professeurs du conservatoire. Et les projets sont d'envergure, autour du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, d'un roman de science-fiction *Les oubliés de Vulcain*, d'un récit en chanson *Nous n'irons pas à l'Opéra* de Julien Joubert, ou encore des *Fables* de La Fontaine. « Dans un conte musical, cette interaction entre le texte et la musique est très enrichissante. J'essaie autant que possible de partager ma passion avec les enfants » raconte Yan Garac, professeur de violoncelle intervenant à l'école Pierre et Marie Curie depuis une dizaine d'année et ne se lassant →

« Le conservatoire participe à l'égalité d'accès à l'éducation »



Les actions du conservatoire de musique vont au-delà de sa mission de service public, c'est un vrai choix politique. En aidant au développement des classes musicales, la municipalité voulait quelque chose de qualitatif. C'est exprès que nous avons choisi les instruments à cordes et les cuivres, parce qu'ils sont, pour les uns réputés difficiles et réservés à une élite, pour les autres trop méconnus. Notre volonté est d'aller chercher les enfants éloignés du conservatoire. Nous avons réussi à le faire en réorganisant les horaires des professeurs, ce qui n'a donc impacté ni le budget ni le nombre de cours individuels au conservatoire. C'est le rôle d'une ville que de participer ainsi à l'égalité d'accès à l'éducation des enfants.

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe déléguée à la Culture

DÉMONSTRATIONS
D'INSTRUMENTS

Rien de mieux que de montrer un instrument pour donner à l'auditoire l'envie d'en jouer. C'est ainsi que le conservatoire fait régulièrement des présentations d'instruments à la médiathèque. En novembre dernier, Guillaume Beaulieu, professeur au conservatoire, est venu présenter ses flûtes à bec et une épinette (petit clavecin). « On y est allé à une heure où de nombreux enfants étaient présents mais n'étaient absolument pas venus pour cela. En quelques instants ils étaient agglutinés autour de nous ! ». Le succès était d'autant plus au rendez-vous que chacun a pu s'essayer aux instruments. L'expérience a été réitérée en janvier avec une présentation de viole de gambe, qui a plutôt attiré les adultes. Eux aussi ont droit à la musique ! *



Une présentation de la viole de gambe à la médiathèque a donné l'occasion au public improvisé de s'essayer à l'instrument, sous le regard de Marc Dormont, professeur au conservatoire.

C H I F F R E S
C L E F S

3 Le nombre de concerts, professionnels et amateurs, que la médiathèque va accueillir cette année, pour certains en présence d'élèves du conservatoire ou de l'école de musique Paris Music Academy. La médiathèque propose également régulièrement des rendez-vous musicaux comme Les chaises musicales.

5 Le nombre de classes (de Pierre et Marie Curie et de Paul Bert B) à s'être inscrites au nouveau projet musical proposé par la médiathèque. Cette dernière vient d'acheter des petites percussions et proposent aux élèves des animations leur permettant de découvrir le plaisir de jouer ensemble tout en découvrant le son, les rythmes et ... les histoires.

→ pas de l'émerveillement que ces projets suscitent auprès des jeunes élèves. Car les enfants non seulement adorent mais se forgent des souvenirs inoubliables. Kenzo, qui vit aux Sorbiers, se souvient encore de toutes les paroles et musiques du conte *Le petit poisson d'or* auquel il avait participé il y a sept ans ! Ce n'est pas un hasard s'il a dernièrement poussé la porte du conservatoire, pour faire son stage de 3^e ... et pour s'inscrire au piano.

Les chorales vont crescendo

Au fil des années, la musique a fait des émules. D'abord du côté des élèves. Certains ont eu envie, à la fin de leur classe musicale, de continuer la musique. Le conservatoire leur a ouvert les portes en priorité et des heures de cours ont été débloquées, notamment en cuivres où trois élèves sont venus s'inscrire une année puis trois autres

“ Rien n'arrête le conservatoire et ses envies de partager partout, avec tous, la musique. ”

100

Le nombre d'élèves à participer à une classe musicale. En 2015, ils étaient déjà 80, la classe musicale des cuivres n'étant pourtant pas encore ouverte.



Comment faut-il enseigner la musique aux enfants ?

Il faut toujours se demander ce qu'un enfant est capable d'assimiler. Un enfant ce n'est pas un robot, ce n'est pas parce qu'on lui dit de faire une chose qu'il le

fait. D'abord il faut lui donner l'envie, ensuite il faut le motiver, et après il faut lui apprendre tout en respectant son âge et ses capacités cognitives, motrices et d'autonomie. Certains sont plus dans le mouvement, d'autres dans l'abstraction, dans l'imaginaire, dans l'écoute ou dans la vidéo. C'est à nous, professeurs, de nous adapter. La musique cela passe aussi par la connaissance du schéma corporel. On peut alors créer des ponts entre la musique et le sport. Un joli phrasé musical, c'est comme une coulée ventrale en natation ! La musique, cela passe aussi par la sophrologie, par la recherche de la vraie concentration et de la disponibilité intellectuelle. Ce sont des choses qu'il faut transmettre en tant qu'enseignant.

Le conservatoire multiplie les rendez-vous hors les murs et associe les pratiques artistiques.

Qu'est-ce que cela apporte ? Comment faut-il envisager le conservatoire de demain ?

On a toujours tendance à mettre chaque chose dans un coin, la musique au conservatoire, le foot sur le stade et les arts plastiques dans la maison qui leur est dédiée. Moi je suis pour ouvrir tout ça, les arts sont complémentaires les uns des autres. Un individu c'est un tout, il sait dessiner, raconter, jouer de la musique ou faire de la natation. Il n'est complet que quand il a accès à tous ses besoins et qu'il arrive à faire quelque chose avec tout ce qui suscite sa curiosité, son intelligence, etc. Il faut aller hors les murs parce que sinon on se sclérose, on n'a plus d'imaginaire. Et parce qu'on y suscite des envies. J'aime à dire que nous sommes des passeurs de savoirs, des passeurs d'art. Comment passer le mieux possible si on reste enfermés dans nos murs ?

l'année suivante. Mais aussi du côté des enseignants. Dominique Guiguet n'a pas attendu les directives ministérielles pour monter des chorales dans les écoles. Mais il y a une chose dont il a horreur, c'est « *chanter pour simplement chanter. Cela ne veut rien dire* ». Avec lui, il faut toujours qu'il y ait une trame, une histoire, un but. Un but qu'il fait toujours rebondir vers un autre. L'Éducation nationale préconise que la rentrée scolaire se fasse en musique ? Pas de problème. Il installe alors son synthé dans le hall du groupe scolaire Paul Bert tandis que Geraldo Barbosa, professeur de trompette, s'empare de son instrument. Les deux comparses emportent enfants et parents médusés dans leurs rythmes brésiliens. De son côté une chorale de CM2 de Pierre et Marie Curie accueillait les petits de CP et leurs parents en chansons. L'école Pierre et Marie Curie, encore elle, a décidé cette année de faire

chanter tous les CM2 ? Pas de problème. Avec l'aide de sa cheffe de chœur Kyori Oshida, Dominique Guiguet propose alors qu'une des chansons du répertoire travaillé (*Emmenez-moi* en hommage à Charles Aznavour) soit commune à toutes les classes, chacune préparant un couplet, en vue d'un spectacle commun en fin d'année. Et dans le même temps, il a fait en sorte qu'une classe chante au village de Noël tandis qu'une autre pourrait bien se produire en première partie du concert d'Alice Orpheus à la médiathèque le 16 février prochain.

Des projets à un rythme effréné

Rien n'arrête le conservatoire et ses envies de partager partout, avec tous, la musique. Lorsque, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les temps d'activités périscolaires ont été mis en place, il n'a eu de cesse d'y multiplier les interventions. ➔

LOUNA ET SON VIOLONCELLE

Quand elle était petite, Louna n'avait jamais entendu de violoncelle. Quand elle était à l'école Pierre et Marie Curie, elle a fait partie de la classe musicale. Yan Garac, professeur au conservatoire, est venu avec des altos, des violoncelles et des violons. « *Au début il voulait que je fasse de l'alto et puis finalement il m'a mis au violoncelle, je ne sais pas pourquoi* ». L'instrument lui a tout de suite plu. « *Je l'ai trouvé très beau, j'aime la couleur du bois et le reflet sur le vernis* ». Toute l'année, elle a appris à faire des pitz, elle a emporté l'instrument chez elle. En juin, elle ne voulait pas le rendre. « *Tu le retrouveras ton violoncelle !* » lui a prêté son professeur. À la rentrée suivante, elle s'est inscrite au conservatoire, en classe de violoncelle, et a formé son premier trio. Aujourd'hui Louna a 15 ans, et pour la première fois en septembre elle n'est pas revenue au conservatoire. Parce que l'adolescence ... Mais il y a quelques semaines, elle a entendu du violoncelle dans un morceau de hip hop. Et elle a senti qu'il lui manquait quelque chose. Un autre conservatoire lui aurait dit qu'il n'y avait plus de place pour elle. Mais non, Yan Garac a bousculé ses horaires. Et dans quelques jours Louna attaquera sa 8^e année de violoncelle ...



QUI VA PIANO VA SANO

L'espace Musique et cinéma de la médiathèque met à disposition de tout le monde un piano numérique. Chacun, musicien ou non, quel que soit son niveau, que ce soit juste pour l'essayer ou pour jouer, peut soit le réserver soit y accéder sur demande si la place est libre. Pour ceux qui souhaiteraient pianoter discrètement, un casque est prêté.



Le conservatoire s'est ouvert depuis plusieurs années aux musiques actuelles. Cette orientation commence tout juste à faire partie des préconisations du ministère de la Culture en matière d'enseignement musical.

LA MUSIQUE DE L'EXCELLENCE

Le conservatoire est aussi un lieu où se fabrique l'excellence. Flûtiste depuis l'âge de 7 ans et pianiste depuis ses 10 ans, la jeune Naïs Allary a fait ses gammes à Chevilly-Larue. Première mention de flûte traversière et deuxième prix de piano au concours Prodiges Art alors qu'elle était collégienne, la voilà désormais au Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne. Avant elle, Nassim, un autre élève de Chevilly-Larue, est également entré dans cet établissement en classe de musique ancienne, en flûte à bec. Mais si nombre d'élèves du conservatoire chevillais ne manquent pas de talent, tous n'ont pas envie de passer des examens. C'est pourquoi le conservatoire propose trois cursus : le classique avec examen, la musique autrement sans examen et la musique à long terme pour ceux qui, après leur baccalauréat souhaitent continuer la musique mais n'en ont pas tout à fait le temps. ✨

→ Lorsque, a contrario, ces derniers ont été arrêtés, il a entretenu les liens qui s'étaient noués avec les animateurs de la ville en proposant des heures d'éveil à la musique et à la danse dans les centres de loisirs maternelles et élémentaires. Le conservatoire aime également à faire profiter aux enfants et aux jeunes des concerts expliqués façon Jean-François Zygel. Il en sera ainsi à l'occasion du prochain concert de professeurs autour de Mozart et Prokofiev, lors d'une prestation spécialement prévue pour les classes des écoles et collèges, le 15 février.

Et lorsque la médiathèque est venue toquer à sa porte pour lui demander son concours dans le cadre des journées du patrimoine, en septembre dernier, il a demandé à ses adolescents de musique électro de venir faire le show au cœur des Sorbiers. Les jeunes du quartier en ont profité pour s'essayer au mixage et pour danser, et la prestation s'est poursuivie jusqu'à 20h30, bien au-delà de ce qui était prévu. « *Il a suffi d'un peu de bonne volonté, d'être ouvert, et la convivialité s'est installée* » explique encore Dominique Guiguet. Et là encore, l'événement a donné envie à un jeune de s'inscrire au conservatoire.

Croiser les rencontres

Difficile en vérité d'énoncer la totalité des projets menés hors les murs par le conservatoire tant il y en a. Cela va des concerts délocalisés, que ce soit à l'église, dans l'ancien centre de loisirs, à la Maison pour tous ou au Téléthon, aux présentations d'instruments dans les centres de loisirs et à la médiathèque. Cela passe par la création cette année d'un petit orchestre de cuivres au sein de l'école Paul Bert B. Cela se poursuit dans les collèges avec les professeurs de musique et des projets communs qui pourraient se concrétiser au moment du festival de conte le *Grand Dire* en mars prochain. Et cela continuera le 23 mars lors de la Nuit de l'eau organisée par le service des Sports à la piscine à laquelle participera le conservatoire en présentant deux ensembles de flûte à bec, l'ensemble à vent du conservatoire et de la musique électro.

Et lorsqu'on se demande comment le conservatoire peut fourmiller autant d'idées, Dominique Guiguet répond que « *ce n'est qu'une question d'envie, de se mettre à la portée de tous et de se retrouver les manches* ». ✨ **Géraldine Kornblum**

pub

Les Clubs
lecture écriture
mathématiques
(Clém) offrent un
environnement
favorable aux élèves,
ici de l'école
Paul Bert A.

Depuis une dizaine d'années, la municipalité soutient une initiative de prévention contre le décrochage scolaire précoce. Par très petits groupes, des élèves travaillent en ateliers sur le temps périscolaire. Ça s'appelle « Coup de Pouce » et ça aide à avoir confiance en soi.





Grâce aux clubs Coup de Pouce, les progrès sont rapidement visibles. En fin d'année, les enfants reçoivent leur Pouce d'Or, un diplôme venant récompenser leurs efforts et faisant la fierté de toute leur famille.

Aide à la scolarité

Des Coups de Pouce pour prendre confiance en soi et apprendre en s'amusant

ZOÉ N'A PAS assez de doigts pour calculer la différence entre 24 et 12. C'est Nami qui lui donne son truc en comptant les dizaines sur un doigt. Élèves de l'école élémentaire Paul Bert A, Zeinab, Mehdi, Zoé, Nami et Emmanuelle restent à l'école trois soirs par semaine pendant 1h30 pour suivre leur atelier « Coup de Pouce » sous la bienveillante houlette de Jennifer, l'animatrice. Grâce à une méthode ludo-éducative qui privilégie le jeu, les activités s'enchaînent en mobilisant le langage, l'entraide et les encouragements. « C'est super ! On apprend beaucoup de trucs », racontent Nami et Emmanuelle. « Maintenant, j'ai des B », ajoute Mehdi. Proposés par l'association Coup de Pouce en partenariat avec l'Éducation nationale, ces ateliers mis en place par la municipalité, se composent de cinq élèves chacun au sein de sept établissements scolaires. Ils se déclinent en Clé, Club lecture écriture, qui s'adresse aux CP depuis une dizaine d'années, et, pour la première année à

Chevilly-Larue, en Clém, Club lecture écriture mathématiques, proposé aux CE1, et en Cla, Club langage, destiné aux grandes sections de maternelle.

« Ce dispositif ne s'adresse pas aux enfants les plus en difficulté, mais à ceux qui dans leur environnement social et familial n'ont pas forcément les étayages nécessaires pour entrer facilement dans les apprentissages », explique Céline Cuveiller, déléguée territoriale de l'association Coup de Pouce. « Ces enfants qui peuvent être simplement timides ou manquer de confiance en eux ne sont pas vraiment pris en charge à titre individuel par l'Éducation nationale. Ils risquent déjà de se retrouver en décrochage scolaire et de faire partie des 15% qui entrent au collège sans maîtriser le langage », selon Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement. « Sans nous substituer à l'Éducation nationale nous voulons donner un petit coup de pouce aux familles qui sont éloignées des codes de l'école, en remettant de l'équité sur le temps périscolaire ». Car si les enfants participent aux ateliers sur proposition de leurs enseignants, les familles s'impliquent

également en assistant à des séances, en rencontrant les animateurs régulièrement. Selon Valérie Bezzolato, maman de Gaye, « cet atelier est une bonne initiative. J'ai participé à la remise des diplômes l'année dernière, et j'ai vu mon fils, qui avait du mal en début de CP, être fier de lui. Cette année, nous continuons à lire régulièrement ».

Professeurs ou animateurs sont recrutés par la ville, formés et soutenus par l'association, et assure les Coups de Pouce tout au long de l'année sur une vingtaine de semaines. Malgré les contraintes budgétaires que connaissent les communes, la municipalité a tenu à maintenir le dispositif, sachant que le coût annuel total d'un club « Coup de Pouce » Clé par exemple est d'environ 1 500 € par enfant. « Ces ateliers qui instaurent des rituels rassurent les élèves, leur donnent de l'autonomie, leur montrent qu'ils ont une place, une identité », souligne M^{me} Lamarque, professeure à l'école Pasteur et animatrice volontaire. Finalement, les coups de pouce de la vie sont aussi de grands pas pour l'avenir. ✨

Sylvia Maurice

PROFIL!



Après avoir été membre du Conseil municipal d'enfants (CME) l'an dernier en CM2, ce 17 décembre, en présence de Nora Lamraoui-Boudon, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enfance, Amandine Ledet est élue maire enfant par les trente-trois jeunes élus de cette même instance. Élève de 6^e au collège Liberté, elle succède à Emma Henry pour un mandat d'un an. Secondée par Jena Pessiot et Romain Iniguez, Amandine continue, comme en 2018, de s'impliquer au sein de la commission "Solidarité, École, Cantine" et partage avec tous les membres du Conseil la même ambition : réaliser des projets utiles aux Chevillais tout en favorisant le lien social autour de ces derniers.

AMANDINE LEDET

« S'impliquer est notre devoir »

EN DONNANT l'opportunité aux jeunes Chevillais de concrétiser sur le terrain leurs projets tout en s'initiant à la démocratie, depuis 1988 le Conseil municipal d'enfants leur permet d'agir dès l'âge de 10 ans. « Quand on est venu nous expliquer le rôle du CME, l'idée d'aider les autres, de débattre et de travailler bénévolement sur des projets à soumettre à la ville pour le bénéfice de tous, m'a tout de suite donné envie de m'investir », confie Amandine. « Je suis alors devenue conseillère titulaire auprès de Mathieu Collet, élève dans ma classe en CM2 l'an dernier. Puis j'ai choisi la commission "Solidarité, École, Cantine" pour y poursuivre les actions engagées et y soumettre de nouvelles idées ». Décision qui demande une certaine implication puisque, tous les quinze jours, les trente-trois élus du CME se réunissent en séances plénières ou en commissions thématiques pour déterminer les actions qu'ils souhaitent réaliser. L'occasion pour notre nouvelle maire enfant de mettre en lumière toutes celles menées l'an passé. « Nous avons demandé à la commission "Loisirs" de reverser la recette de la boum aux enfants de Mauritanie et grâce à sa générosité, le CME a pu leur adresser un chèque

de 250 € et ajouter 46,50 € provenant des boissons et gâteaux vendus lors du concours de dessin. Nous avons aussi vécu des moments forts aux côtés des élus quand nous avons déposé, les 11 novembre et 8 mai, une gerbe en mémoire des Chevillais morts pour la France durant la Première et la Seconde Guerre mondiale ». Maîtrisant parfaitement son sujet, la petite-fille de Christiane et Michel Laurent poursuit : « comme chaque année, nous avons distribué des paniers garnis au foyer des anciens », là où Amandine aime déjeuner avec sa mamie, « comme nous avons aimé jouer au loto et discuter autour d'un goûter avec des personnes âgées de l'Arepa », rencontres intergénérationnelles que notre sensible et mature jeune élue affectionne. Avec une aisance naturelle, elle mentionne dans la foulée le courrier que tous les jeunes du CME ont adressé à M^{me} la Maire pour lui demander du matériel scolaire, sans manquer d'évoquer le questionnaire que tous ont envoyé aux CM2 afin de leur faciliter le passage en 6^e. Au fait des projets de chaque commission, Amandine déclare : « pour 2019, nous souhaitons prolonger les pistes cyclables et écrire à M^{me} la Maire et à la médiathèque pour mettre en place des cours d'initiation à l'informatique pour les jeunes. Nous allons aussi

organiser un tournoi multisports entre Paul Bert A et B, créer un concours de dessin puis imaginer des affiches pour collecter des jouets qui seront vendus au carnaval et dont la somme perçue sera envoyée aux enfants de Yên Bái au Vietnam ». Si Amandine connaît ses dossiers sur le bout des doigts, elle est par ailleurs une excellente élève et une amie sûre à qui l'on peut confier un secret. Entre les réunions dues à sa fonction et ses cours au collège, notre dynamique élue pratique le saxophone au conservatoire depuis quatre ans et la natation synchronisée depuis la rentrée. Amatrice de BD, elle aime aussi écrire des histoires courtes, préparer des gâteaux, jouer aux jeux vidéo avec sa petite sœur Anaëlle, voyager avec ses parents ou bien encore dessiner et faire des travaux manuels, seule ou avec Janine et Dominique, ses grands-parents paternels. Interrogée sur le métier qu'elle aimerait exercer plus tard, Amandine hésite entre institutrice, avocate ou journaliste. Toutefois, et au nom des trente-trois élus, elle n'hésite pas à souligner le dévouement de tous les bénévoles qui soutiennent et accompagnent depuis trente et un ans les projets du Conseil municipal d'enfants. *

Florence Bédouet



STAGE MAO

Quelques jours après son concert, Alice Orpheus animera un mini stage MAO (musique assistée par ordinateur) en trois modules, en partenariat avec le conservatoire.

À ses côtés les participants pourront s'initier à la création musicale avec le logiciel Ableton live, fabriquer leurs propres samples, boucles et effets sonores et apprendre les bases de la boîte à rythme intégrée au logiciel.

Stage ouvert aux plus de 10 ans, mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 février de 14h30 à 17h30 à la médiathèque.

Entrée libre, inscriptions obligatoires à l'espace Musique et Cinéma de la médiathèque (01 45 60 19 90) ou au conservatoire (01 56 70 42 45).

CONCOURS DE CHANT

Envie de donner de la voix ? Prêt à affronter la scène ? Pour la deuxième année, l'école de musique Paris Music Academy organise un concours de chant non professionnel. Deux catégories sont ouvertes : enfants de 7 à 13 ans et adultes de 13 ans et plus. Ce concours se déroulera devant un jury professionnel et s'achèvera par un concert public.

• **Plus d'informations sur www.parismusicacademy.com.**



CONCERT

DANS LES UNIVERS D'ALICE ORPHEUS

Compositeur, arrangeur, interprète, chanteur, Alice Orpheus va poser sa voix et ses synthés à la médiathèque le temps d'un concert.

Un rendez-vous organisé en partenariat avec le conservatoire, samedi 16 février.

LA UNE VOIX de crooner et sa musique est envoûtante. Il jongle avec les beats, ses doigts virevoltent sur le clavier de son synthé, les sons s'étirent, se déchirent, ou se cognent les uns aux autres. Il enchaîne avec une

suite de violons ou quelques accords de piano langoureux, faisant sans cesse osciller ses orchestrations entre les fondamentaux classiques et les ondulations vaporeuses de l'électro et de l'indie pop. Alice Orpheus est un ovni, un génial

performer musical qui a fait ses gammes au conservatoire de Boston et qui connaît sur le bout de ses doigts Ravel, Debussy et l'histoire du rap. Son univers est peuplé de fantasmagories embrassant les violences du monde avec des ballades contemplatives. À vous de le suivre sur les chemins merveilleux de ses univers féconds. C'est cadeau.

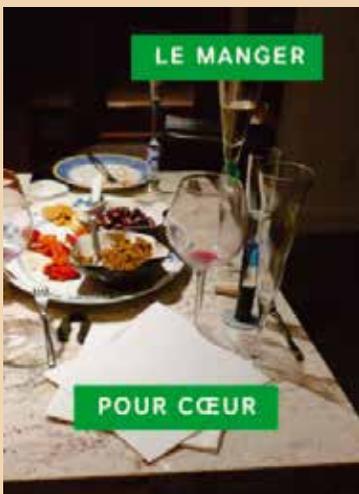
✳ **G.K**

• **Concert d'Alice Orpheus, suivi d'une rencontre avec l'artiste, samedi 16 février à 17h à la médiathèque. Entrée libre.**

CONTES

GIGI BIGOT, LE MANGER POUR CŒUR

La Maison du Conte accueille Gigi Bigot le temps d'une conférence-racontée autour de la parole symbolique et de son travail à ATD Quart Monde. Un rendez-vous ponctué par un repas et illustré d'histoires.



CONTEUSE incontournable de ces vingt dernières années, on ne présente plus Gigi Bigot. Elle avait dit qu'elle ne faisait plus de spectacles. Mais après avoir animé un atelier auprès du public d'ATD Quart Monde, qu'elle appelle des militants, après avoir mené et publié une étude sur la parole symbolique, elle a finalement décidé de rendre tout cela via une conférence-racontée ponctuée de récits. À quoi ça sert de raconter des histoires ? Le poétique n'est-il qu'évasion

du réel ou offre-t-il à celui qui parle une place dans le monde ? Amoureuse de la culture populaire, révoltée contre les injustices et les inégalités, généreuse, pour Gigi Bigot le conte est sa façon de s'engager. Sa manière de témoigner qu'on peut vivre « *les pieds sur terre et la tête dans les étoiles* ». Avec *Le manger pour cœur* ("le conte" en créole), elle offre le repas autant que les mots, dont chacun se délectera pareillement. ✳ **G.K**

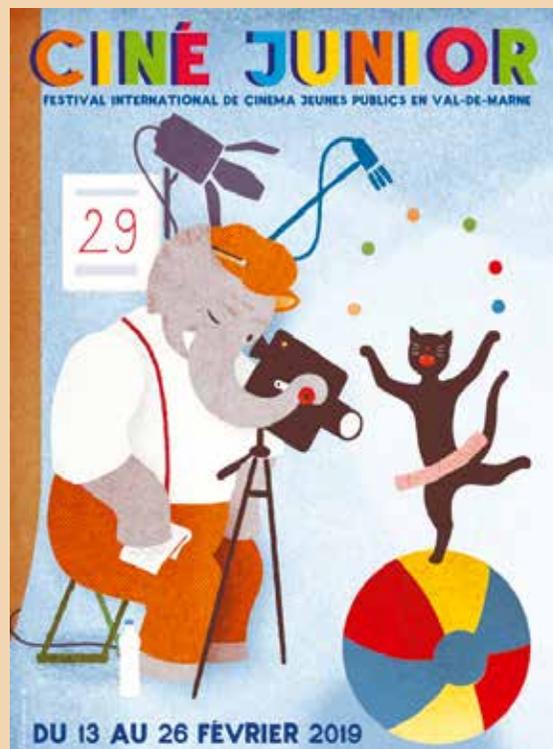
• **Le manger pour cœur, samedi 16 février à 19h à la Maison du Conte (durée : 3h). Tarif : 15 € (repas compris). Réservation au 01 49 08 50 85.**

Ciné Junior

Du 13 au 26 février, Ciné Junior vous invite sur le thème des "Voyages extraordinaires". Ce festival initié par le Conseil départemental et dédié aux jeunes publics s'ouvre et se clôture cette année à Chevilly-Larue en attendant de fêter ses 30 ans l'année prochaine.

CHEVILLY-LARUE OUVRE ET FERME LE FESTIVAL

CINÉ JUNIOR, le festival international de cinéma jeune public reprend ses quartiers dans le Val-de-Marne pour une 29^e édition très prometteuse sur le thème des "Voyages extraordinaires". Projections, ateliers, conférences ludiques vont se succéder du 13 au 26 février, pour vous faire vivre ou revivre les meilleurs moments de l'enfance sur grand écran. Les petits Chevillais et leurs familles ouvriront les festivités le samedi 16 février à l'occasion d'un ciné-concert et d'un joli programme d'animation en avant-première, *Le cochon, le renard et le moulin*. Des courts et des longs métrages, inédits mais aussi des classiques comme *ET l'extraterrestre* ou *Le voleur de Bagdad* seront projetés dans 57 lieux dans tout le département, mais aussi en France et en Guadeloupe. « *C'est un festival qui s'est énormément développé depuis son démarrage, de la crèche au lycée, notamment au niveau des séances tout public à destination des familles, le mercredi et le week-end* », explique Caroline Tronquoy, responsable du cinéma de Chevilly-Larue mais aussi vice-présidente de l'association Cinéma Public qui organise Ciné Junior. De nombreux prix seront décernés à Chevilly-Larue lors de la cérémonie de clôture, notamment le grand prix Ciné Junior qui octroie une aide conséquente de 10 000 € à la diffusion



du film lauréat, ou le prix du public qui met tous les spectateurs à contribution. À presque 30 ans, Ciné Junior est devenu un rendez-vous très attendu par le public ainsi que par les professionnels tant il joue un rôle important dans la découverte et la valorisation des nouveaux talents. « *C'est un festival déjà très riche mais que nous allons essayer d'étoffer encore en développant des liens avec d'autres festivals de cinéma pour enfants à l'étranger* », anticipe Caroline Tronquoy, « *pour échanger des programmes et pourquoi pas... des spectateurs* ». ✨ **Sylvia Maurice**

ON Y VA !**LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE CINÉ JUNIOR****Samedi 16 février**

• **16h** : Ciné-concert *Amis imaginaires* (à partir de 2 ans). De drôles de créatures sont les héroïnes d'histoires féériques en découvrant la neige, en traversant le ciel, en portant des étoiles ou en s'amusant à faire des pirouettes. Séance accompagnée par le musicien Joseph d'Anvers et sa ballade pop-rock. Projection suivie d'un goûter offert par le Conseil départemental et d'une animation maquillage.

• **18h** : Projection en avant-première du film d'animation *Le cochon, le renard et le moulin* (à partir de 5 ans). Cinq courts métrages relateront les aventures de Pig le petit cochon. Séance suivie d'un cocktail et d'une animation magie.

Tarif pour une séance : 6 € adulte, 4 € enfant

Cérémonie de clôture Samedi 23 février

• **14h30** : Remise des prix des différents jurys suivie de la projection des courts métrages primés. Projections suivies d'un goûter offert par le Conseil départemental. Entrée libre.

• **Les deux cérémonies se dérouleront au théâtre André Malraux - place Jean-Paul Sartre.**

Retrouvez toutes les séances cinéma Ciné Junior, au théâtre et à la médiathèque, dans le supplément Par ici les sorties/Par là le cinéma.

**PRÉPAREZ-VOUS
AU GRAND DIRE**

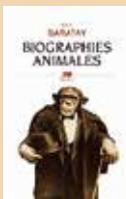
Entendez-vous ce bruissement, ce frémissement qui peu à peu agite la ville ? C'est le *Grand Dire* qui approche, ce sont les mots qui se forment, les sons qui s'assemblent et les histoires qui se préparent. Du côté du théâtre, initiateur du projet, et de la Maison du Conte, on se tient prêt pour accueillir sept spectacles (un huitième aura lieu à Thiais) et nombre de conteurs d'histoires. Ces derniers auront pour nom Robin Renucci, Julien Tauber, Cécile Bergame, Bénédicte Guichardon, Olivier Letellier, Marien Tillet, Christèle Pimenta, etc. On ne saurait citer tout le monde. Sans pour l'heure rien dévoiler, on peut déjà affirmer avec certitude qu'il sera question d'enfance, de bonhomme, de petites bêtes, d'anges, d'ogre, de hasard. Du côté de la médiathèque, de la Ferme du Saut du Loup, de la Maison des arts plastiques ou du conservatoire, on est également sur le qui-vive ; on prépare un spectacle, on organise des débats, des expos, des ateliers, on concocte des surprises. Des élèves d'élémentaire, de collège et du conservatoire répètent textes et morceaux. Allez, il n'y a plus beaucoup à attendre.

• **Alors prenez date, le Grand Dire, ce sera du 18 au 29 mars (programme bientôt en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr).**

LES SCIENCES, DES LIVRES

Organisé par le Conseil départemental en partenariat avec l'Association Science, Technologie et Société (ASTS), le festival "Les Sciences, Des Livres" multipliera conférences-débats et goûters-sciences du 26 janvier au 16 février dans 27 médiathèques du Val-de-Marne. En écho à ce festival, voici une sélection sur le thème 2019 « L'homme et l'animal ».

LIVRES



BIOGRAPHIES ANIMALES

Certains animaux ont eu des destins peu communs : la girafe de Charles X, Modestine l'ânesse de Stevenson, Warrior le cheval engagé dans la Première guerre mondiale, Islero le taureau qui causa la mort de Manolete, etc. À partir des ressentis et vécus des bêtes, Éric Baratay propose des récits, fragments de vie, en se plaçant du point de vue de l'animal.

DE **ÉRIC BARATAY**, ÉD. LES ARÈNES



LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX : AMOUR, DEUIL, COMPASSION

Un cheval honteux, une pie adultère ou encore un hérisson tourmenté par ses cauchemars ... Les animaux aussi ont des émotions ! Un monde caché s'ouvre à nous autres humains et il est passionnant. À découvrir, à dévorer ! Peter Wohlleben est l'auteur du célèbre *La vie secrète des arbres*.

DE **PETER WOHLLEBEN**, ÉD. LES ARÈNES

ALBUM JEUNESSE



LA VILLE DES ANIMAUX

Nina aime marcher jusqu'à son coin secret, la Ville. Elle en connaît bien les sentiers et les odeurs de forêt, où vivent désormais les plantes et les animaux. Aux animaux, Nina raconte des histoires. Chacun d'entre eux a sa préférée... Une évocation de George Orwell et un premier album sur la beauté du monde, lorsque la Nature reprend ses droits (à partir de 4 ans).

DE **JOAN NEGRESCOLOR**, ÉD. HÉLIUM

ALBUM JEUNESSE



PAX ET LE PETIT SOLDAT

Peter doit se séparer du renard qu'il a élevé depuis son plus jeune âge, Pax. Refusant cette séparation forcée, il s'enfuit pour le retrouver ...

À la fois livre d'aventure et histoire d'amitié entre un jeune garçon et un renard. S'ajoutent à cette histoire émouvante les illustrations magnifiques de Jon Klassen. À lire dès 10 ans. Prix Sorcières 2018 (catégorie Carrément Passionnant Mini) et Prix Fantaisie 2018

DE **SARA PENNYPACKER**, ILLUSTRATION **JON KLASSEN**, ÉD. GALLIMARD JEUNESSE

ROMAN



LE LIÈVRE DE VATANEN

Un soir en pleine forêt, le journaliste Vatanen manque d'écraser un lièvre. Quand l'homme et l'animal se regardent, c'est plus qu'une rencontre : l'homme lit dans les yeux de l'animal qu'il est temps de vivre. Et Vatanen de tout abandonner.

Un roman à la fois écologiste, moraliste, parodique, touristique, cynique et assurément fantaisiste.

DE **ARTO PAASILINNA**, ÉD. GALLIMARD

FILM



LE RENARD ET L'ENFANT

Un matin, une petite fille aperçoit un renard. Fascinée au point d'oublier toute peur, elle ose s'approcher. Pour un instant, les barrières qui séparent l'enfant et l'animal s'effacent. C'est le début de la plus étonnante et de la plus fabuleuse des amitiés. Un film sur le respect de la nature et le respect de l'autre, tout animal qu'il soit...

DE **LUC JACQUET**, RÉALISATEUR - 2008



Au Moyen Âge, des serfs règlent un impôt à leur seigneur (DR).

LES SERFS LIGUÉS CONTRE UN IMPÔT SEIGNEURIAL QU'ILS ESTIMENT INJUSTE

En 1251 et 1252, les serfs de Chevilly et de villages environnants soutiennent ceux d'Orly en lutte contre un impôt seigneurial extraordinaire.

DEPUIS 829, le village de Chevilly faisait partie du fief appartenant au Chapitre de Notre-Dame de Paris (assemblée des chanoines en charge de l'évêché), seigneur des lieux. Jusqu'au milieu du XIII^e siècle, la grande majorité des habitants sont des serfs, paysans attachés au domaine du seigneur et soumis par ce dernier à diverses obligations, restrictions et impositions spécifiques. Parmi ces dernières, la plus impopulaire était la taille, impôt extraordinaire à la volonté du seigneur "pour ses affaires" (comme l'illustre l'expression "*taillable et corvéable à merci*"). Entre 1246 et 1250, les serfs de Chevilly et de 6 villages des

alentours, Sucy, Créteil, L'Haÿ, Orly, Bagneux et Châtenay, entament, d'abord isolément, puis de concert, de longues négociations avec leur seigneur commun, le Chapitre, en vue de leur affranchissement et de réviser le mode de perception de la taille. Dans un souci d'organisation, il est décidé que chaque village envoie 6 délégués ; ceux-ci choisissent des médiateurs haut placés. Le prix de l'affranchissement est longuement débattu, ainsi que la question de la taille, mais les négociations échouent finalement, car les chanoines mettent comme condition de prélever leur dîme avant la récolte, ce que refusent les serfs, qui ne veulent pas risquer de perdre leurs blés à cause d'un orage qui

surviendrait durant le temps d'attente du passage des collecteurs.

La contestation des serfs contre les prérogatives fiscales de leur seigneur connaît des rebondissements en 1251, quand le Chapitre décide de lever une taille sur sa terre d'Orly, pour couvrir un besoin financier ponctuel. Les serfs du lieu, déjà lourdement imposés, refusent de payer, arguant qu'ils ne se souvenaient pas avoir payé cet impôt auparavant. 16 meneurs sont incarcérés dans la prison du Chapitre à Paris, puis provisoirement libérés en attendant l'issue d'une médiation, qui échoue durant l'été. Les meneurs sont emprisonnés à nouveau. Les serfs d'Orly reçoivent le soutien moral et financier des serfs de Chevilly et des 5 autres villages susdits, qui forment avec eux une ligue de contestation totalisant plus de 2 000 serfs. D'autres réfractaires d'Orly étant arrêtés, les serfs font appel à la reine-mère, Blanche de Castille, qui assure la régence durant l'absence de Louis IX en croisade. Elle propose de s'entremettre, mais les chanoines lui répondent que ce n'est pas de son ressort. Irrités que de nouvelles plaintes aient été déposées devant la reine, ils emprisonnent aussi des femmes et des enfants d'Orly. Privés d'aliment et d'eau, des prisonniers meurent. La reine s'en émeut et fait forcer les portes de la prison pour libérer les serfs. Elle charge ensuite les évêques de Paris, Orléans et Auxerre de mener un enquête sur "la taille d'Orly", qui durera plus d'un an. De nombreux témoins sont interrogés, dont des Chevillais. Le verdict est publié le 1^{er} décembre 1252, quelques jours après la mort de Blanche de Castille. Il reconnaît le bon droit du Chapitre, la taille étant confirmée par la coutume, ayant été levée 5 fois entre 1210 et 1232. Les démarches pour l'affranchissement des serfs du Chapitre reprennent quelques années après. Ceux de Chevilly et de L'Haÿ sont affranchis en janvier 1259, moyennant finances, mais les chanoines se réservent le droit de les "tailler à plaisir", droit converti en 1267 en un abonnement annuel de 40 livres parisis. De leurs côtés, les serfs d'Orly sont affranchis en mai 1263 ; leur lutte avec le soutien d'une ligue de serfs contre un impôt estimé arbitraire restera un exemple. *

Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire

BOXE THAÏ : PLACE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Devenu sélectionneur de l'équipe de France de boxe thaïlandaise, Nordine Amari emmène 10 Chevillais se frotter à l'élite mondiale, du 7 au 17 mars à Bangkok. Un groupe en qui le coach a une énorme confiance. « Si je les ai sélectionnés, c'est qu'ils sont exceptionnels. On y va pour gagner un maximum de titres, je sais qu'ils en ont les capacités ». Vrai compétiteur, Nordine est fier de son équipe. « Ce sont des jeunes géniaux, ils sont très assidus et toujours motivés. Ils ont progressé très rapidement ». À commencer par Lia, 12 ans, toujours invaincue, qui « a une technique super fiable ». Ces championnats seront l'occasion de vivre une expérience unique. « Le 17 mars on aura la chance de défiler lors de la Fête nationale thaïlandaise. Ça sera une formidable apothéose après la compétition ».

DÉCOUVRIR L'ATHLÉTISME

Comme l'an dernier, les clubs d'athlétisme du Val-de-Bièvre se regroupent pour proposer des journées centrées autour du concept des Kid's Athletic. Il s'agit d'une journée dédiée à la découverte des différentes disciplines : courses, sauts, lancers. Et ce dans tous les environnements possibles, comme le permettent les installations du parc des sports. En février, c'est donc l'Élan qui reçoit, avant de se déplacer à Thiais et Villejuif en mars.

TENNIS

IANNIS REMPORTE UN TOURNOI EUROPÉEN

Le jeune espoir du tennis chevillais continue sa progression et vient de remporter un tournoi de très haut niveau en Lituanie.

IANNIS FERNANDES est certes sorti du tournoi des Petits As épuisé après trois tours, mais « il venait d'enchaîner 17 victoires d'affilée, il n'avait plus de jus ni physiquement ni mentalement », reconnaît son entraîneur, Georges Bell. Cette élimination s'explique aisément par les résultats exceptionnels enregistrés par le Chevillais. « Iannis a remporté un tournoi en double en Turquie, puis en simple il a gagné le Tennis Europe en Lituanie ». Un titre qui lui offre le meilleur classement parmi les Français de son âge (3/6). « En terme de niveau de jeu, c'est très intéressant car Iannis a montré beaucoup de sérieux, il a été très pro dans sa préparation de

matches et dans sa récupération physique ».

Dans l'élite européenne

Il ne faut pas se méprendre, c'est effectivement un excellent résultat puisqu'il devient le seul Français de la génération 2005 à avoir remporté un tournoi européen. Il va ainsi entrer dans le Top 100 européen alors qu'il n'a pas encore disputé beaucoup de compétitions hors de France. Cette victoire en amène d'autres et force en tout cas l'ambition de son coach. « On vise maintenant le Tim Essonne en février qui regroupe l'élite du tennis mondial. C'est un tournoi international auquel Nadal ou Federer ont participé plus



En remportant le tournoi Tennis Europe en Lituanie, le Chevillais Iannis Fernandes entre dans le Top 100 européen.

jeune. On va axer la préparation de Iannis de manière à ce qu'il soit au top physiquement ». Et l'objectif est très clair : que le jeune Chevillais atteigne le dernier carré. * A.G

JUDO

LE GRAND TOURNOI DE CHEVILLY-LARUE



Sous l'œil aguerrri des arbitres, tous les judokas, de toutes couleurs de ceinture, ont mis tout leur cœur dans chacun de leurs combats.

Au parc des sports, samedi 26 janvier, l'Élan recevait près de 300 judokas de divers clubs du Val-de-Marne lors de son traditionnel tournoi, toujours très prisé.

LA JOURNÉE est comme de coutume, divisée en deux temps. « Le matin, ce sont les plus jeunes qui participent : les éveils (4 à 6 ans) et les poussins (6 à 8 ans) », explique Louis Dieng, président de la section.

« Cela leur permet de participer même si la compétition n'existe pas pour ces catégories ». À voir la motivation et le sérieux de chacun, c'est clairement un rendez-vous attendu par ces jeunes judokas. « Ils font un

échauffement et des exercices de chutes avant et arrière, puis des petits jeux de confrontation au sol ». Comme les grands, un juge-arbitre de l'Élan compte les points et assure la bonne tenue de chaque confrontation.

Tout le club investi

L'après-midi est, elle, consacrée aux judokas plus âgés avec un classement par équipe réalisé en fin de journée selon les 10 meilleurs résultats obtenus par club. « Le Val-de-Marne est très compétitif avec de très bons clubs comme Sucy, Créteil ou Maisons-Alfort, la concurrence est relevée », détaille Danick, l'entraîneur principal de l'Élan, qui s'attache surtout à l'investissement de tous les licenciés. « On réussit chaque année à proposer un beau tournoi grâce à tous nos jeunes qui participent à l'organisation de la journée : juge, buvette, planning, cet état d'esprit est primordial à Chevilly-Larue ». * A.G



Handball

Les jeunes handballeurs et leurs encadrants, accompagnés de Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports, et de Sophie Clottes, responsable du service des Sports, fiers de leur label.

Pour récompenser l'implication des encadrants et le dynamisme général de la section qui a permis l'évolution des plus jeunes, l'école de hand a reçu, dimanche 28 janvier, le Label Argent en présence de Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports.

UNE ÉCOLE LABELLISÉE ARGENT

DEPUIS QUATRE ANS la section handball de l'Élan ne cesse de progresser, que ce soit en terme de licenciés ou du niveau de jeu de ses équipes. Un savoir-faire malgré la jeunesse du club qui force l'admiration. « On a une bonne équipe d'entraîneurs avec 7 encadrants sur les équipes jeunes », décrit Valentin Delavault, entraîneur et joueur. Ce Label vient ainsi mettre en avant l'ensemble du travail fourni. « Nous avons déjà 2 entraîneurs diplômés, un autre le sera en fin de saison. On s'appuie également sur des parents de joueurs, car c'est important de les impliquer dans la vie du club ». Ce qui n'a sans doute pas été pour déplaire au Comité départemental qui décerne les labels.

Des groupes dynamiques

Cette distinction vient aussi récompenser le dynamisme de la section. « On compte près de 80 joueurs et joueuses dans les catégories jeunes, c'est un bel effectif

qui ne cesse d'augmenter chaque année. De plus, le niveau de jeu suit aussi cette progression. On a débuté au niveau E ou F (le plus faible, la division A étant la plus relevée), nous sommes désormais en C et nous obtenons de bons résultats ».

Des équipes filles espérées

Autre belle satisfaction, les effectifs sont tous mixtes. « Chez les babies, les mini-hand, les -11 et -13 ans, on a à chaque fois au moins 4 filles. C'est d'ailleurs souvent les plus assidues et motivées du groupe ». Cela-dit, les joueuses n'étaient plus suffisamment nombreuses pour que le club poursuive avec son équipe féminine des -15 ans, 1^{ère} catégorie où les championnats ne sont plus mixtes. Un petit regret donc, mais surtout un vrai objectif de développement. « On va essayer de recruter en organisant des tournois ouverts aux non-licenciées car c'est une volonté du club ». La section handball de l'Élan n'a donc pas fini de grandir. ✨ **Antoine Ginekis**

PÉTANQUE : SANDRINE LEGENDRE AU NIVEAU NATIONAL

Joueuse licenciée au club de la Boule chevillaise depuis toute petite, quand elle accompagnait ses parents, Sandrine Legendre a attrapé le virus de la pétanque très tôt. Cette passion l'a amenée à goûter au haut niveau puisqu'elle a disputé les championnats de France en tête-à-tête. « Elle était qualifiée car elle est championne du Val-de-Marne en titre », explique le président de la section. « Elle est classée en Élite, le plus haut niveau hors professionnel ». Au niveau national, la Chevillaise est sortie des poules (2 qualifiées sur 4 joueuses) mais a cédé en 32^e de finale. Cela reste tout de même une très belle performance qui lui a permis de concourir face à l'élite de la pétanque française.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE : LES ENSEMBLES COMMENCENT BIEN

Place aux compétitions collectives des ensembles. La compétition régionale des 15 et 16 décembre, à Montevrain et Serris, fut l'épilogue de la 1^{ère} partie de saison des Chevillaises de l'Élan. Avec de nombreuses gymnastes engagées, l'Élan a été fortement représenté. En National C, elles étaient trois seniors, toutes habituées des tapis : Clémence (24^e), Cindy (34^e) et Thuy Van (36^e). On peut également noter les belles performances des plus jeunes en Régionales 10-11 ans avec notamment la 17^e place de Marion.

ÉLISABETH LAZON • maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

La transition écologique et sociale : une urgence pour demain



6 000 : c'est le nombre de poids lourds qui transitent chaque jour par le MIN de Rungis, aux portes de notre ville. Le MIN dispose pourtant d'une gare ferroviaire, mais qui n'accueille plus qu'un train de marchandises par jour.

Ce constat est révélateur du désinvestissement de l'État en matière de transports ferroviaires, qui sont incontournables pour répondre à l'urgence climatique.

C'est pour cela que la Municipalité s'est mobilisée dès le début pour le métro ligne 14 qui, en plus de nous placer à 20mn de Châtelet, permettra de limiter notre usage de la voiture. **Ne pas supporter une politique de transports publics et faire supporter le coût de la transition écologique aux familles**, tout en mettant la pression sur les collectivités locales est inacceptable.

C'est pour répondre à cette pression que la Métropole du Grand Paris a prévu

d'interdire dès juillet 2019 la circulation des véhicules Crit'Air 5, en ne prévoyant d'aides que pour l'achat de voitures électriques ou à gaz neuves et laissant un reste à charge de 10 000 € aux familles. Il est inadmissible de demander un tel effort aux ménages chevillais concernés.

Certes, les mesures écologiques sont vitales, mais elles ne peuvent aller à l'encontre de la justice sociale, sinon elles sont vouées à l'échec.

C'est plutôt en incitant les gens qu'on obtiendra des résultats : nous n'avons pas attendu le gouvernement pour mettre en place une subvention pour l'achat de vélos électriques, ou pour remplacer progressivement les véhicules municipaux par des voitures électriques. Ou encore pour la géothermie, qui fournit une énergie propre tout en ménageant les fins de mois des Chevillais.

Comme quoi, concilier écologie et pouvoir d'achat, c'est possible. ✨

<http://elus-communistes-partenaires-chevilly-larue.fr/>

MICHEL BENNETEAU DE LA PRAIRIE, ANDRÉ DELUCHAT, MURIELLE DESMET, HADI ISSAHNANE, DOMINIQUE LO FARO, FRÉDÉRIC SANS, NATHALIE TCHENQUELA GRYMONTREZ • élu(e)s du groupe La France Insoumise

Bas les masques !



Depuis l'année 2011, les lois de finances avec la mise en place des péréquations horizontales et la

diminution de la dotation de l'État qui sera, pour notre ville, de 0 € en 2019, ont ponctionné près de 30 millions d'€ cumulés sur nos recettes. Les ressources

financières dont la ville a la maîtrise en 2019 se retrouvent au niveau de celles de 2011 (37,9 m€ contre 37,7m€). Et pourtant, les coûts de la vie et les besoins de la population ont continué à progresser. L'équation qui se pose est simple et enfantine : comment faire autant avec moins ? Comment répondre aux besoins des Chevillaises et des Chevillais et ne pas grever leur pouvoir d'achat ? C'est une équation à laquelle nous, conseillers

municipaux, nous nous confrontons chaque année en préparant le budget. Vous entendez certains, pétris de « bon sens » populaire, dire qu'on peut toujours faire mieux avec ce que l'on a. Ce sont les mêmes qui soutiennent depuis 2008, sous différents Présidents, les politiques d'austérité mises en œuvre avec les résultats que l'on connaît dans les services publics en matière de santé, de sécurité et de tout ce qui fait le lien social ... Sur le plan local, nous avons aussi nos zéloteurs. Ils sont par contre plus difficiles à identifier. Et pour cause ! Leur doctrine est très impopulaire. Ils soutiennent les choix nationaux avec le dogme de la dette « *qui pèse sur nos enfants* » et la maîtrise des dépenses publiques sous-jacente, c'est-à-dire l'austérité qui nous frappe. Mais, le courage leur manque pour assumer les conséquences de leur discours auprès des habitants. Comment répondre aux besoins de notre population si par ailleurs ils sont d'accord pour lui couper les cordons de la bourse ? Voilà le dilemme ! Voilà notre différence. ✨ **Pour nous joindre :** elulfi.chevillylarue@gmail.com.

HERMINE RIGAUD ET JOSEPH RAMIASA • élus du groupe Socialistes unitaires

Le "stationnement résidentiel" dans les Sorbiers-Saussaie : une expérimentation bien accueillie



Trouver une place de stationnement après 19h dans le quartier Sorbiers-Saussaie (rues du Berry, du Rouergue et du Poitou) relève de la gageure pour plupart des

résidents. Pour les personnes qui rentrent après une journée de travail, c'est souvent un véritable chemin de croix qui commence lorsque l'on

arrive dans le quartier. Après avoir subi le stress toute la journée au travail, il faut subir le stress du stationnement. Il faut souvent faire plusieurs tours avant de trouver une place

ou alors mal se garer par lassitude, au risque de se retrouver le lendemain avec un PV de 135 €.

Pour bon nombre d'habitants du quartier, cette situation devenait insupportable, d'autant plus que chacun avait son idée de la provenance de ces désagréments et des solutions le plus souvent radicales qu'il fallait appliquer.

La réaction de la municipalité face à ce problème a été la concertation avec la population, notamment par l'organisation des réunions et par les différentes visites de quartier par M^{me} la Maire. Le résultat de cette phase d'écoute et de travail a été de proposer une expérimentation avec la mise en place d'une vignette de stationnement pour les résidents. Les vignettes seront à retirer au relais-mairie Centre⁽¹⁾. À l'issue de cette période d'expérimentation, une évaluation sera effectuée afin de valider ou non cette méthode. Il ne reste plus qu'à espérer que cette expérimentation va contribuer à faire baisser la pression sur le stationnement dans le quartier. N'oubliez pas d'aller chercher votre vignette ! ✨ (1) Relais-mairie Centre, 13 rue Édith Piaf

LAURENT TAUPIN • maire-adjoint, élu du groupe Génération.s écologique et solidaire

Le grand débat pour renouer le dialogue



Depuis maintenant plusieurs semaines, les Français expriment leurs colères. Ces revendications, souvent légitimes, méritent d'être discutées, car elles sont l'expression d'une crise de

notre société. Une crise qui revêt de multiples facettes, sociale bien sûr, mais aussi morale, politique et environnementale. Laisser cette colère s'exprimer semaines après semaines dans la rue et sur les réseaux sociaux sans y apporter de réponse pourrait avoir de graves conséquences pour notre démocratie. Dans ce contexte, la proposition du gouvernement

que soit organisé dans les territoires un grand débat national va dans le bon sens puisqu'il pourrait permettre de renouer le dialogue entre les citoyens et de sortir de cette crise par le haut avec des propositions. Les maires, les élus les plus en contact avec la population, sont donc invités à réunir les citoyens pour établir ce dialogue. C'est ce que la maire de Chevilly-Larue va proposer aux citoyens de notre ville le 9 février prochain et, bien entendu, notre groupe approuve cette initiative. Nous ne savons pas ce qui ressortira de ce grand débat national. Certains doutent de son efficacité et pensent même qu'il s'agit d'une forme de manipulation. Ce que nous croyons, de notre côté, c'est que le lien doit être renoué entre deux verticalités, celle qui vient d'en haut (l'Élysée, le gouvernement) et celle qui, d'en bas, prétend parler au nom du peuple. Entre les deux, il y a la société française qui s'interroge et interroge. ✨ **Pour nous contacter :** m1717chevillylarue@gmail.com

Révolution urbaine



Depuis quelques temps, nous découvrons ce que va devenir en matière d'urbanisme notre ville, notre région, notre pays. D'accord ou non avec les projets de rénovation de notre cité, que penser de tous ces promoteurs qui, sournoisement, bâtissent des immeubles dans tous les secteurs de notre localité, et de plus en plus dans les quartiers pavillonnaires ?

Des propositions alléchantes pleuvent sur les propriétaires qui ont reçu, ou recevront des propositions de rachat supérieures aux prix du marché. La raison ? Elle est très simple. Les 1, 2, 3 pavillons rachetés constituent une surface constructible très importante. Ces constructions indépendantes disparaissent, et à la place ce sont des

habitats collectifs de 20, 30, 40 appartements et parfois plus qui fleurissent n'importe où, créant un afflux de circulation automobile, soulevant de futurs problèmes de stationnements, au total mépris de notre équilibre environnemental.

On imagine parfaitement le sentiment des propriétaires de maisons individuelles qui vont se retrouver encadrés de béton ; nul doute qu'ils auront beaucoup de mal à rester dans ce nouvel environnement. Les promoteurs ne se sont pas trompés. D'ici 25, 30 ans, les habitations individuelles auront quasiment disparu au profit de ces résidences. Ce phénomène n'est pas exclusif à Chevilly-Larue. Il impacte toutes les communes de la région parisienne (prix de l'immobilier intouchables à Paris + concentration de population dans la région Île-de-France).

Si nos politiques ne légifèrent pas rapidement, notre vie de tous les jours sera profondément modifiée dans les années à venir, pas forcément pour notre bien. ✨

LILIANE PONOTCHEVNY, BEVERLY ZEHIA, MICHEL PIERRE, BÉRANGÈRE DURÈGNE DE LAUNAGUET • élu(e)s du groupe Les Républicains - UDI - Divers droite

Haro sur les nouveaux riches pour compenser la suppression de l'ISF



Nantis les retraités ? D'après plusieurs études leur niveau de vie aurait fortement progressé ces dernières années au point de dépasser celui des

actifs mais elles révèlent que ces derniers ont subi de fortes pertes de pouvoir d'achat. Différentes mesures économiques y ont contribué, faible augmentation des pensions de retraite et leur désindexation du taux d'inflation, après prise en compte de l'augmentation des prélèvements sociaux (CSG, CRDS), ce qui amène à une perte d'environ 10% du pouvoir d'achat.

Environ 30% des retraités (riches) seront assujettis au taux plein de 8,30% pour des plafonds de revenus supérieurs à 2000€ pour 1 personne et à 2900€ pour un couple soit pour chacun un revenu de pension de 1450 à 1500€, c'est cela que l'on appelle les nouveaux riches.

Il est précisé que les fonctionnaires de catégorie B auraient également enregistré un recul pouvant aller jusqu'à 8%.

Inégalité : Le gouvernement pourrait revenir sur la suppression de la taxe d'habitation (prévue en 2020) pour 20% des ménages les plus riches ? N'est-ce pas un manque de maturité de nos gouvernants de faire encore cette fois ce nouveau rétro-pédalage ?

La révolte des gilets jaunes a montré un ras-le-bol fiscal généralisé. Rien d'étonnant à cela, selon un récent rapport de l'OCDE, la France est désormais la **Championne du monde** des prélèvements fiscaux atteignant **1000 milliards d'€ !**

Est-ce qu'un couple qui gagne entre 3000 et 4000€ est riche en France, dans un monde moderne développé ? Or aujourd'hui, dans la réforme fiscale de Monsieur Macron, ce sont ces gens-là qui sont finalement pointés du doigt, alors même que les super-riches sont détaxés. ✨

Pour nous joindre : lponotchevny@ville-chevilly-larue.fr

YACINE LADJICI • conseiller municipal, Faisons avancer Chevilly-Larue

En campagne électorale avec vos impôts !



Il y a quelques mois, les Chevillais ont été sollicités sur les réseaux sociaux pour donner leur avis sur notre commune via une application dénommée « Mon avis citoyen ».

Beaucoup se sont exprimés sincèrement et ont laissé leurs coordonnées personnelles comme le mentionnait la fin de l'enquête. Tout récemment, ces mêmes citoyens ont reçu un e-mail de la Maire les invitant à se rendre à des réunions politiques.

Par respect des droits de nos concitoyens, il aurait été plus honnête d'indiquer que toutes les données personnelles récoltées dans le cadre de l'enquête menée par « Mon avis citoyen » seraient vendues à la Maire de Chevilly-Larue en vue d'une exploitation politique pour sa campagne électorale.

Ce type d'enquêtes commandées à des entreprises spécialisées coûte entre 100 000 € et 250 000 €. Plus inquiétant, cette grande opération n'a jamais été présentée en Conseil

municipal ni votée par les élus de la ville de Chevilly-Larue. Une majorité toujours aussi peu transparente.

Nous avons bien compris que certains considèrent la ville de Chevilly-Larue comme un bien particulier à la libre disposition de la France insoumise, du Parti communiste et de leurs amis. Mais de là à utiliser ouvertement les deniers publics à des fins électoralistes, il fallait oser !

Cela fait plus de 40 ans que notre commune n'a pas connu d'alternance politique. Les affaires ayant mis en cause les proches de la maire nous démontrent chaque jour que le système en place arrive à ses limites.

Nous en subissons actuellement les conséquences avec une série de dérives depuis le début de cette mandature. Un souffle nouveau est indispensable. ✨

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94, yacine.ladjici@gmail.com, www.yacine-ladjici.com.

DROIT DE RÉPONSE :

« Mon avis citoyen » est une plateforme indépendante qui concerne toutes les villes de France et garde bien évidemment confidentielles les données personnelles. Aucun fichier n'a donc été ni donné, ni vendu, à la mairie. Elle constitue un support de concertation citoyenne sur ce que souhaitent les Chevillais. L'inscription par la commune ne donne droit qu'à l'accès aux avis laissés par les citoyens, qui seront publiés dans le journal municipal au printemps et présentés par « Mon avis citoyen » lors d'une réunion publique ouverte à tous. Cette inscription représente un coût mensuel de 1 250 €, le temps que dure la prestation, c'est-à-dire quelques mois. Cette somme est prise dans le budget global de communication qui est de 300 000 € qui représente 0,7% des dépenses de fonctionnement de la ville (ce budget est en baisse de 8 % en 2019 par rapport à 2018).

Expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 10 février

Pharmacie Principale
Centre commercial
CC la Saussaie
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

Dimanche 17 février

Pharmacie Zinoune
42, av. Karl Marx
Villejuif
01 46 77 06 00

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr/
> vos démarches et services > santé et handicap

Dimanche 24 février

Pharmacie du marché
18, rue Henri Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 3 mars

Pharmacie Deschamps
CC de la Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 décembre 2018

Naissances

- Hanna Ayadi
- Khalil Benmerzouka
- Keyton Bété-Siba
- Lucy Billard
- Yanis Bouchentouf
- Lana Cachon
- Lyria Giry
- Aydin Hossain
- Nevan Lequien
- Louison Leroy
- Ibrahim Meraoubi
- Ania Messai
- Leya Satouri
- Léa Vasseur

Décès

- El Mahdi Asbai
- Martine Boulet veuve Kerudoudou
- Ahmed El Rhoul
- Maria Antonina Honczar
- Gisèle Mathey veuve Floury
- Pierre Milbach
- Somjit Srichomchuen épouse Plaisant
- Jeanne Van Lierde veuve Bimont

Mariages

- Anis Shurbaji Tello et Hanaya Raad

INSCRIPTIONS

RENTÉE SCOLAIRE 2019

Vous avez jusqu'au 15 avril pour inscrire votre enfant (né en 2016 ou avant) à sa première rentrée scolaire. Pour procéder à l'inscription, les familles doivent fournir le livret de famille, le carnet de vaccination à jour et un justificatif de domicile. Inscriptions auprès de la direction de l'Éducation (88, avenue du Général de Gaulle 01 46 60 18 00) ou aux Relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus - 01 45 60 19 17 / 19 00), Centre (13, rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 / 70 55) et Larue (55, boulevard Jean Mermoz - 01 45 60 18 08 / 18 41)



MÉDECINS DE GARDE

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 01 45 60 18 00

* **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

* **mardi de 13h30 à 18h30**

* **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

* **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**



PERMANENCE LE 20 FÉVRIER DE 14H30 À 17H30

PERMANENCES IMPÔTS

Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h.

CENTRE DES IMPÔTS - 4, RUE DISPAN À L'HAY-LES-ROSES - 01 49 08 88 03

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités. 3, RUE DU BÉARN - AU 01 41 80 18 95

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

PERMANENCES DU CIDFF

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24h/24h - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

LE CLIC VOUS REÇOIT

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA 01 48 53 79 09

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h sauf en août.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN - 01 45 12 91 52

PERMANENCES CNL

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne de recensement de la population, commencée le 17 janvier, se déroule jusqu'au 23 février. Pour ce faire, trois agents recenseurs de la ville assermentés et munis d'une carte se présentent à la porte de plus de 200 logements chevillais. Les foyers recensés sont invités à remplir deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. **Ces agents sont Florence Desvergnès, Nora Chettouh et Jessie Arousseau.** Sur demande de la personne recensée, les agents peuvent apporter leur aide pour remplir ces documents. Rappelons que c'est à partir de l'analyse des données statistiques ainsi récoltées que sont déterminées les dotations d'État aux collectivités. Ces résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements publics. Participer au recensement est un acte civique et une obligation.

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- * **Faites vérifier chaque année** vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- * **Aérez votre logement** deux fois par jour même en hiver et **n'obstruez pas** les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- * Pour vous chauffer, **n'utilisez pas** de chauffage d'appoint en continu.

Permanences du médiateur des conflits

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (qui ne nécessitent pas de porter plainte), qui aide à favoriser le dialogue et apaiser les éventuelles tensions entre les parties. Rapide, gratuite et confidentielle, elle favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés lors de permanences au Relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf. Permanences les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.

* Tél. : 06 31 18 26 26.
mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

INSTALLEZ UN PIÈGE À FRELONS

Les frelons asiatiques sont un véritable fléau pour les abeilles dont ils détériorent les colonies. Les ruchers chevillais ont été particulièrement touchés l'année dernière. Les particuliers sont donc invités à installer des pièges à frelons, soit achetés dans le commerce (environ 6 €) soit fabriqués maison. Idéalement, les pièges à frelons doivent être installés vers janvier/février. La Ferme du Saut du Loup est à la disposition des Chevillais qui souhaitent s'informer sur les abeilles et les frelons, ou qui ont besoin de conseils pratiques pour l'installation de pièges à frelons. Ferme du Saut du Loup : 01 56 34 04 72.



DON DU SANG

Vendredi 22 février de 14h à 19h

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.

Ancien centre de loisirs - 15, rue Dericbourg

Renseignements : 01 43 50 95 12
www.donneursdesang94550.fr
contact@donneursdesang94550.fr
facebook de ADSB de Chevilly-Larue

ÉLECTIONS INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 MARS

En 2019, les Chevillais seront invités à voter à l'occasion des élections européennes. Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 31 mars. Il leur suffit pour cela de se présenter en mairie munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile et de remplir le formulaire Cerfa 2669 (téléchargeable sur le site www.service-public.fr).

* Renseignements : service Élections (88, avenue Général de Gaulle 01 45 60 19 18 / 18 61)

* Inscription en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr (Vos-services-publics/Services-en-ligne)

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Chevilly-Larue recrute

* Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti et courants faibles

* Un(e) animateur(trice) de rue service Jeunesse

* Un(e) animateur coup de pouce

* Un(e) chef(fe) de police municipale

* Un(e) chargé(e) de mission commerce / manager ville

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

COLLECTE DES EMCOMBRANTS 2019

SECTEUR 1 : 6 MARS

SECTEUR 2 : 20 FÉVRIER

SECTEUR 3 : 27 FÉVRIER

Attention, les encombrants doivent être déposés la veille au soir le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2019

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteurs 1 & 3A : tous les mardis

Secteurs 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteurs 1 & 3A : les mercredis 20 février et 6 mars

Secteurs 2 & 3B : mardi 13 et 27 février

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2018 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services >

déchets et propreté

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Les Chevillais désireux d'acquérir un vélo électrique peuvent bénéficier d'un soutien financier. La municipalité propose une aide de 200 € par vélo (dans la limite de deux vélos par foyer), sous certaines conditions : être âgé de plus de 18 ans, fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de résident ou carte de séjour), fournir un justificatif de domicile sur la commune, présenter la facture justifiant l'achat d'un vélo neuf, s'engager à garder le vélo pendant un an minimum. Pour constituer un dossier de demande, contacter la Direction du développement durable au 01 45 60 18 81 ou par mail (agenda21@ville-chevilly-larue.fr) ou télécharger le dossier de demande sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

* Stéphanie Daumin,

Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

* Nora Lamraoui-Boudon
1^{ère} maire-adjointe déléguée

à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au : 01 45 60 18 25

* André Deluchat
Maire-adjoint délégué aux

Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

* Hermine Rigaud
Maire-adjointe déléguée à

l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

* Laurent Taupin
Maire-adjoint délégué

au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

* Patrick Blas
Maire-adjoint délégué aux

Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

* Elisabeth Lazon
Maire-adjointe déléguée à

la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87

* Barbara Lorand-Pierre
Maire-adjointe déléguée à

la Jeunesse et aux Droits au logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

* Dominique Lo Faro
Maire-adjoint délégué à

la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

* Charlotte Régina
Maire-adjointe déléguée à

la Petite enfance, aux Actions de préventions et de lutte contre les discriminations et à la Culture de paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins)

* Jean-Paul Homasson
Conseiller municipal

délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

* Vincent Phalippou
Conseiller municipal délégué

à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

* Renaud Roux
Conseiller municipal

délégué à la Collecte et au traitement des déchets, à la Gestion publique de l'eau et à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

* Régine Boivin
Conseillère municipale

déléguée à l'Économie sociale et solidaire, aux Commerces et à l'Urbanisme : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

* Murielle Desmet
Conseillère municipale

déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

* Jean-Jacques Bridey,
Député, sur rendez-vous au

01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

* Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert
Conseillers départementaux,

rendez-vous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.